N° 3336. — XIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Samedi 24 Octobre 1891.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1891

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	—	9 18	10 42	12 12	2 00	3 32	5 44	7 27	10 52
Morteau . . .	—	—	9 18	10 42	—	2 00	—	5 44	7 27	10 52
Besançon . . .	—	—	9 18	10 42	—	2 00	—	5 44	—	10 52
Brenets au Locle	—	—	8 46	—	11 30	1 31	3 03	5 12	6 57	10 10
Les Ponts. . .	—	8 20	—	—	1 35	4 55	—	9 20	—	
Neuchâtel. . .	—	—	9 26	12 16	3 22	5 36	—	9 27	—	
Genève. . . .	—	—	9 26	12 16	3 22	5 36	—	9 27	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	*10 15	
Berne.	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 35	9 35	—	

* Dimanches et Fêtes

Du 1er Octobre 1891

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	—	7 30	9 35	11 20	12 25	2 03	3 32	5 44	7 40	9 40
Morteau. . . .	—	7 30	9 35	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
Besançon . . .	—	7 30	9 35	—	12 25	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	8 00	—	10 10	12 56	2 28	4 12	6 17	8 10	10 32
Les Ponts. . .	—	9 30	—	—	—	2 05	6 15	—	9 42	
Neuchâtel. . .	5 47	—	9 26	—	*12 22	2 09	—	5 55	7 35	
Genève	5 47	—	9 26	—	—	2 09	—	5 55	7 35	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	
Berne.	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	

* Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— VENDREDI 23 OCTOBRE 1891 —

La Chaux-de-Fonds

Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition générale, vendredi 23, à 8 ½ h. du soir, à Beau-Site. — Amendable.

Union des jeunes gens de l'église catholique-chrétienne. — Réunion, vendredi 23, à 8 h. du soir, à la Cure.

C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 23, à 8 ½ h. du soir, au local (rue Neuve 2).

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).

Club du Pêle-Mêle. — Réunion, vendredi 23, à 8 ½ h. du soir, au local.

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 23, à 8 ½ h. du soir, au local (Brasserie Hauert).

Café du Casino. — Concert donné par la troupe Paola, vendredi et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte) — Réunion, samedi 24, à 8 ½ h. du soir, au Collège de l'Abeille.

Société de tir aux armes de guerre. — Assemblée générale, samedi 24, à 8 ¼ h. du soir, au local (Croix-Blanche).

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi 24, à 8 ½ h. du soir, au Casino.

Club des « D'on viedje ». — Réunion, samedi 24, à 9 h. du soir, au local.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 24, à 8 ½ h. du soir, au local.

Fanfare du Grütli. — Répétition générale, samedi 24, à 8 ¼ du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 24, à 8 ½ h. du soir, au local.

Grande brasserie Barben. — Concert donné par la troupe Taquit, samedi et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Tombola de l'Orphéon. — Réunion de la Commission, dimanche 25, à 11 h. du matin, au Café Burnier. (Impartial.)

Cercle de l'Union. — Grand concert vocal et instrumental, dimanche 25, dès 2 h. après midi.

Nouvelles découvertes dans le ciel

La science vient encore de faire l'une de ces découvertes inattendues qui reculent tout d'un coup à une distance prodigieuse l'horizon de notre savoir.

Et quelle étrange conquête ! Il s'agit d'astres que l'on a jamais vus, que l'on ne voit pas davantage aujourd'hui, et que, selon toute probabilité, on ne verra jamais !...

C'est là, nul ne le contestera, une découverte assurément bizarre : constater l'existence mesurer, peser et même analyser chimiquement des astres condamnés pour nous à une éternelle invisibilité.

Et, en même temps, la même méthode d'observation détermine leurs mouvements, non moins invisibles, mouvements qui s'effectuent juste dans le sens de notre rayon visuel, soit que l'étoile s'approche de nous, soit qu'elle s'éloigne, mais qui ne se traduisent par aucun déplacement de l'étoile sur la sphère céleste.

En vérité, chacun de ces pas gigantesques de la science moderne transforme nos perspectives et agrandit démesurément la sphère de nos conceptions.

Sans doute, ce n'est pas aujourd'hui encore que les ingénieurs du ciel lanceront le pont destiné à nous mettre en communication avec les autres mondes ; mais les idées éclosent vite au soleil de notre siècle, et j'avoue pour mon humble part que je suis très fier d'avoir été la cause indirecte d'un accroissement de cent mille francs dans le capital de l'Institut destiné aux encouragements scientifiques. L'inconnu d'hier est souvent la réalité de demain. La vénérable dame de Pau, Mme Guzman, peut dormir en paix, elle est sortie de la vulgaire banalité et son nom sera lié au progrès de la plus belle des sciences.

Mais quels sont ces astres invisibles nouvellement découverts ?

***

Levez les yeux au ciel, et cherchez parmi les constellations qui planent dans les hauteurs éthérées celle du Cocher dans le prolongement de trois belles étoiles d'Andromède. Vous remarquerez deux étoiles fort brillantes, rappelant l'aspect des gémeaux Castor et Pollux, mais moins égales, l'une des deux étant très éclatante. Celle-ci a reçu pour désignation la première lettre de l'alphabet grec, Alpha ; la seconde est désignée sous la deuxième lettre, Bêta. C'est celle ci qui vient de faire l'objet d'une de ces découvertes inattendues. Les Arabes appellent cette étoile Menkalinan ; mais le nom ne fait rien à l'affaire.

Aux Etats-Unis, où l'astronomie est beaucoup plus répandue qu'en France et, du reste, beaucoup mieux encouragée, des observatoires particuliers nombreux sont élevés à la gloire d'Uranie, et presque tous magnifiquement installés, munis de tous les éléments nécessaires aux recherches nouvelles. Les femmes ne sont pas restées étrangères à ce mouvement, et la science contemporaine leur doit une partie de ses progrès. Elles ont souvent un amour profond pour tout ce qui est noble, pour tout ce qui est grand, tout ce qui est beau, restent plus idéales et ne se laissent pas envahir par le mercantilisme grossier, qui écrase et aplatit tant d'intelligences masculines ; elles s'élèvent plus haut, voient plus loin, vivent dans un monde supérieur, protègent les sciences ou s'y consacrent elles-mêmes. Et puis, leurs yeux sont souvent meilleurs que les nôtres pour certaines observations.

Déjà en France, M. Bouquet de la Grye, à l'Institut, avait obtenu d'excellents résultats en formant un bureau de jeunes filles destiné à la mesure attentive et subtile de toutes les photographies du passage de Vénus. Aux Etats-Unis, ce qui n'est qu'exceptionnel en Europe est presque la règle aujourd'hui.

Eh bien ! c'est précisément une femme, une jeune fille, miss Maury, qui vient de faire la découverte dont nous parlons ici. A l'Observatoire de Harvard College, on prend régulièrement la photographie des spectres des étoiles ; on reçoit l'image de l'étoile sur un prisme ; en traversant le prisme, la lumière de l'étoile s'étale en forme de petit ruban coloré ; c'est ce petit ruban que l'on photographie.

Ce spectre photographié se montre rayé de lignes transversales qui indiquent la constitution chimique de l'étoile. Or, en examinant ces raies avec l'attention délicate que les femmes se plaisent souvent à apporter aux moindres détails, miss Maury s'est aperçue que certaines raies étaient doubles, et que les dédoublements se montraient tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Quelle est la cause de ces aspects inattendus ?

La théorie l'indique. Et en voici l'explication.

***

L'étoile dont le spectre offre ainsi des raies parfois dédoublées est composée de deux astres, de deux soleils, très proches l'un de l'autre, si proches, en fait, que les plus puissants télescopes du monde seraient incapables de les séparer. Ces deux soleils conjugés tournent l'un autour de l'autre dans le plan de notre rayon visuel. De ces deux astres, l'un peut être obscur, d'ailleurs, ou à peu près éteint ; mais le résultat du mouvement est que dans une moitié de la période de révolution, le soleil principal s'éloigne de nous, tandis que pendant l'autre moitié il s'approche. Dans le premier cas, les lignes de son spectre s'écartent vers la gauche, vers l'extrémité rouge du ruban ; dans le second cas, elles s'écartent vers la droite, vers l'extrémité violette.

Il arrive là pour la lumière, ce qui arrive pour le son dans une source sonore en mouvement. Tout voyageur a pu observer que, lorsque sur une ligne de chemin de fer un train plus ou moins rapide vient croiser celui dans lequel nous sommes, le sifflet devient très aigu au moment de la rencontre et redescend ensuite. C'est parce que, lorsque les deux trains s'approchent l'un de l'autre, les ondes sonores sont raccourcies, tandis que lorsqu'ils s'éloignent, elles sont allongées. La lumière se transmet également par ondulations. Lorsqu'une étoile s'éloigne de nous, les ondes lumineuses que nous en recevons s'allongent, leur nombre reçu par seconde est moins grand et son spectre paraît s'écarter du côté du rouge. C'est le contraire, si l'étoile s'approche.

Si donc on compare attentivement les raies du spectre d'une étoile à celles d'une source lumineuse artificielle fixe, comme par exemple une lumière électrique, la différence observée dans la position de ces raies indique si l'étoile s'éloigne de nous ou si elle s'approche.

Cette méthode ingénieuse, due à deux éminents physiciens, Dappler en Autriche et Fizeau en France, a déjà donné de surprenants résultats. Elle a montré, entre autres, que certaines étoiles, qui paraissent immobiles dans l'immensité des cieux, sont lancées dans cette immensité avec des vitesses prodigieuses de cent, deux cent, trois cent mille mètres par seconde.

Elle a montré surtout que certaines étoiles, qui nous paraissent simples, sont doubles, accompagnées d'un astre invisible, mystérieux compagnon, qui régit leur destinée, perdu dans leur rayonnement, inaccessible aux plus puissants télescopes, mais que la spectrophotographie vient aujourd'hui saisir dans un nouveau genre de filets.

Cette étoile Menkalinan, qui brille non loin de la blanche Capella, est associée à un astre invisible. Ces deux astres conjugués tournent l'un autour de l'autre avec une vitesse inouïe : 240 kilomètres par seconde ! Et cette révolution s'effectue en quatre jours. L'orbite parcourue mesure treize millions de kilomètres de rayon. Ce soleil double, pesé par cette vitesse, est huit cent mille fois plus lourd que la terre. Sa distance est de quatre millions de fois celle du soleil, soit de 148 mille milliards de lieues. Pour dédoubler cette étoile, il faudrait une lunette de trente mètres d'ouverture, ou de six cents mètres de longueur.

Tout est fantastique dans ces résultats : la découverte d'un astre qu'il est impossible de voir, la mesure de sa vitesse inimaginable de 240,000 mètres par *seconde*, le calcul de son poids, et, ajouterai-je encore, par-dessus tout peut-être le fait que pour nous venir de ce point du ciel le rayon lumineux dont l'analyse nous révèle ces réalités n'a pas mis moins de 63 ans, c'est-à-dire est parti de là en 1828. En regardant cette étoile, nous sommes en retard de 63 ans sur ce qui s'y passe ! Ce que nous voyons en ce moment, se passait là il y a 63 ans ! Et si une catastrophe est arrivée là depuis, nous ne pouvons pas encore le savoir.

***

Mystères de l'Infini, l'homunculus terrestre parvient à vous pressentir, mais vous l'enveloppez, comme l'Océan fait d'un grain de sable qui tombe en ses profondeurs. La nuit est belle, étincelante de soleils, transparente jusqu'à l'infini, peuplée de myriades de mondes ; mais elle est silencieuse, elle resterait muette sans l'astronomie qui l'interroge, et n'est que par monosyllabes que le sphinx répond, rarement même, à ses questions. Voici déjà quatre étoiles qui viennent de révéler leur secret. La brillante Alpha de la Vierge, celle qui porte l'Épi dans les anciens zodiaques des prêtres chaldéens de Babel et des sarcophages égyptiens, est, elle aussi, associée à un astre invisible qui la gouverne et qui la fait graviter en cadence, en une période de quatre jours également. La belle Mizar, de la Grande-Ourse sur le Timon du Char du Nord, vient aussi de se faire connaître : autre mariage céleste, deux étoiles éclatantes de blancheur, qui se bercent mutuellement dans la même attraction et glissent lentement l'une autour de l'autre en une période de 104 jours. Et Algal, le diable des Arabes, qui jette ses feux dans la tête ébouriffée de Méduse et qui vient de se montrer composé d'un soleil noir et d'un blanc, tournant l'un autour de l'autre en 2 jours 20 heures 48 minutes 53 secondes ; le noir éclipse le blanc à ces intervalles réguliers.

Nul ne saurait se vanter de prévoir ce que les nouvelles méthodes d'analyse physique et chimique découvriront dans l'avenir, et bien imprudents, bien aveugles sont ceux qui osent penser que la science a dit son dernier mot. Nous ne sommes qu'au vestibule.

Et ces premières conquêtes sont d'autant plus merveilleuses qu'elles sont faites contre l'inertie générale de l'humanité, malgré tous les obstacles que la vie vulgaire oppose aux travaux intellectuels, en dehors des tendances commerciales, financières, politiques, militaires, qui absorbent toutes les forces vives de notre pauvre race, loin des fanfares retentissantes de la gloire mondaine, et par des esprits très humblement dégagés de tout ce qui constitue l'immense vanité humaine. Si l'humanité devenait quelque jour vraiment intellectuelle, quels pas de géants la connaissance de l'Univers ne ferait-elle pas !

Mais ne nous plaignons pas trop. Il est déjà beau d'avoir les yeux ouverts sur cette immensité et de pouvoir jeter parfois un regard sur les avenues de l'espace et du temps. Nous commençons à épeler les premières pages du grand livre de l'Univers. Il y a dans l'infini d'autres soleils, d'autres lumières, d'autres jours, d'autres siècles que les nôtres, et la terre n'est qu'une île dans l'océan des cieux.

Camille Flammarion.

Nouvelles étrangères

France. — La commission du travail s'est occupée de la question de la sécurité des chemins de fer.

Elle a chargé à l'unanimité M. Maruéjouls de présenter, sur les propositions de loi dont elle est saisie, un rapport relatif ; 1° au surmenage des chauffeurs, mécaniciens et aiguilleurs ; 2° aux garanties à exiger d'eux au point de vue de la capacité professionnelle ; 3° aux modifications du service de contrôle par la création d'inspecteurs de sûreté, recrutés exclusivement parmi les chefs et sous-chefs de dépôts, les mécaniciens ayant au moins cinq ans de services et ces mêmes agents admis à la retraite. Ces inspecteurs seraient nommés par le ministre des travaux publics.

— *Manifestation libre-échangiste.* — M. Jules Simon a accepté la présidence de l'assemblée générale de l'Union française des associations populaires qui a eu lieu ces jours à Lyon. Voici l'ordre du jour voté par cette assemblée :

« Les délégués des associations populaires de France représentés par les délégués de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Calais, de Saint-Etienne, etc.. les nombreuses organisations adhérentes au comité de défense de l'alimentation nationale et les représentants des syndicats et associations populaires de Paris, réunis en congrès pour discuter l'influence qu'auront pour le pays les nouvelles taxes de douane proposées : après avoir entendu les déclarations des représentants des diverses villes, demandent aux pouvoirs publics, et notamment au Sénat qui aura prochainement à délibérer, de bien vouloir maintenir et compléter pour toutes les matières premières l'entrée en franchise, et *revendiquement comme non moins nécessaire dans l'intérêt public l'entrée en franchise de tous les produits alimentaires*, au premier rang desquels est le pain, qu'il est criminel d'imposer et contre l'impôt duquel ces diverses organisations ne cesseront jamais de protester. »

— *Pêches miraculeuses.* — Un fait excessivement rare vient de se produire dans les parages de Dunkerque.

A un mille de Waldam, situé entre Calais et Gravelines, quatre bateaux pêcheurs gravelinois ont pris, à l'aide de lignes de fond, deux, trois et quatre cents morues pesant chacune dix kilos. Elles sont plus belles que celles d'Islande. La pêche continue miraculeusement.

La pêche des maquereaux était supposée manquer, lorsque, soudain, trente-cinq bateaux gravelinois sont entrés dans ce port, avec de quinze à dix-neuf mille maquereaux chacun.

Allemagne. — Le prince de Bismarck a annoncé son intention de venir siéger au Reichstag et d'y prononcer un discours où il défendrait sa politique que l'on attaque maintenant de « toute part ».

— Plusieurs journaux prétendent que la mesure de la création de bataillons dans lesquels se fera l'essai de la théorie du service militaire de deux ans n'a été prise qu'après que le chancelier M. de Caprivi l'eût recommandée strictement.

— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que les fiançailles du prince héritier de Roumanie avec l'aînée des princesses d'Edimbourg auront lieu prochainement.

— La police a saisi le manuscrit de l'article

de fond intitulé : « La Sainte Tunique devant la justice », qui a paru le 10 octobre dans le *Kleine Journal*.

Autriche. — Vienne, 22 octobre. — La presse s'occupe beaucoup de la nouvelle brochure qu'on dit inspirée par M. de Bismarck. La *Nouvelle Presse libre*, analysant la partie qui concerne spécialement les relations commerciales avec l'Autriche, en conclut que l'ex-chancelier cherche à gagner les grands propriétaires et les grands industriels prussiens en défendant l'élévation des droits sur les céréales et sur les fers. C'est au moyen d'un mouvement d'opinion de ce genre qu'il espère remonter au pouvoir. L'empereur Guillaume et M. de Caprivi vont se trouver dans une situation difficile, dit le journal viennois; car, résolu comme il semble l'être à marcher de nouveau à la conquête du ministère, M. de Bismarck sera un adversaire redoutable et en tous cas, incommode.

Italie. — Une nouvelle qui ne manquera pas de produire une certaine impression dans le monde ecclésiastique, courait hier matin avec persistance dans les cercles catholiques de Rome.

Le cardinal Parocchi, qui depuis quelque temps n'était plus parfaitement d'accord avec le pape, aurait donné ou serait sur le point de donner sa démission de cardinal-vicaire.

Le fait est que Mgr Parocchi est depuis quinze jours à Sienne et que cette absence n'est nullement justifiée.

Les divergences entre Léon XIII et Mgr Parocchi datent du jour où ce dernier fit une très mauvaise spéculation de terrains au Testaccio pour construire une église. La spéculation se traduisit par une perte de quelques centaines de mille francs pour le Vatican sans que l'église pût être construite.

— En même temps que le congrès parlementaire sera tenue à Rome une conférence populaire pour la paix par l'arbitrage, à laquelle assisteront les délégués de toutes les sociétés démocratiques en Italie. Cette décision a été prise dans une réunion tenue mercredi soir par les représentants des sociétés romaines à laquelle assistaient les députés Ferrari et Maffi.

Turquie. — Le brigandage sévit de plus belle en Turquie.

Cette fois, c'est aux portes mêmes de Constantinople qu'il a l'audace de se montrer.

M. Adhémar Savalan, juge à l'ambassade de Russie, a été assassiné par des brigands, dans son domaine de San-Stefano, où fut signé, en 1878, le fameux traité qui mit fin à la dernière guerre russo-turque.

M. Salvan appartenait à une illustre famille arménienne, fixée depuis de longues années à Constantinople.

Les obsèques ont été célébrées en grande pompe. Les deux clergés, arménien et grec, y ont pris part, et tout le corps diplomatique et consulaire y assistait.

M. Savalan laisse d'unanimes regrets à l'ambassade de Russie et dans la société de Péra.

Etats-Unis. — Une grande sensation a été causée dans la contrée d'Helena (Montana) par la capture d'une femme qui avait adopté la profession de brigand et était devenue la terreur de la contrée, en compagnie de son mari, un nommé Clark. Au moment de sa capture, Mme Clark, habillée en homme, refusa d'endosser des vêtements féminins. Clark sera probablement condamné à mort. On croit que sa femme sera condamnée plus légèrement.

Chronique suisse

Transports de blés. — On lit dans la *Riforma* que la Compagnie du Gothard est en quête de magasins pour y entreposer du blé. Ses entrepôts de Brunnen sont entièrement garnis ; il y a là 2700 wagons de blé. On en attend 600 à Bellinzone.

Ces transports de blé semblent destinés à l'Allemagne et provenir du port de Gênes.

Pornographie. — A la suite des renseignements fournis par les autorités françaises et italiennes, la police schwyztoise a procédé à une visite domiciliaire chez un photographe italien établi depuis deux mois à Brunnen. Cet individu, nommé Uberto Cesare, avait pour spécialité le commerce de photographies obscènes qu'il expédiait en grandes quantités à l'étranger.

Ulberto Cesare a été conduit en prison et les clichés trouvés à son atelier ont été saisis et mis sous séquestre.

Rachat du Central. — On écrit de Zurich :

Les prévisions pour la votation du 6 décembre sont faciles à déduire, et elles ont moins de chances d'erreur que les pronostics de notre bureau météorologique. C'est une simple règle de trois à énoncer. Si 51,000 électeurs demandant le referendum ont donné 150,000 électeurs rejetant le tarif, combien 91,000 signatures du referendum contre l'achat du Central donneront-ils d'électeurs rejetant cet achat? Le calcul est facile à faire. D'après cette dernière votation, et d'autre l'ayant précédée, on peut conclure que le nombre des signataires d'un referendum représente, approvimativement, le tiers de ceux qui voteront dans le même sens à la votation définitive. Cela représenterait donc plus de 270,000 voix contre le rachat. A moins toutefois que l'*Eidgenœssischer Verein* se montre aussi tiède et aussi incapable d'exciter et de diriger un mouvement populaire que lorsqu'il s'est agi de recueillir les 91,000 signatures, qui auraient dû dépasser 120,000 si, à Zurich, par exemple, on s'était donné la moindre peine pour faire signer les électeurs. Mais, à moins d'un revirement complet de l'opinion, l'échec des partisans du rachat est certain.

Militaire. — Une nouvelle fabrique de poudre, principalement pour les munitions d'artillerie, va être établie dans la Suisse centrale ; celles qui existent actuellement ne suffisent plus, paraît-il.

Il existe pour le vetterli quarante-cinq millions de cartouches à poudre sans fumée et vingt millions d'ancienne munition. Pour le nouveau fusil, on fabriquera six cents cartouches par arme. Quant au nouvel uniforme, rendu nécessaire par l'introduction de la poudre sans fumée, il sera confectionné incessamment, d'abord d'un pantalon gris de fer, au lieu de bleu-clair, puis une blouse commode en laine. De plus, au printemps, on aura une provision de 100,000 paires de souliers lacés. Chaque fusilier en recevra une paire ; il les conservera à la condition d'arriver chaque fois au service avec une paire semblable.

Central et Simplon. — Bien que la nationalisation des chemins de fer compte de nombreux partisans dans les cantons romands, la Suisse française paraît opposée au rachat du réseau du Central par la Confédération.

Deux considérations ont amené ce résultat imprévu. La plus sérieuse, c'est que le prix d'achat est trop élevé. La Confédération offre un titre de 1000 fr., à 3 %, en échange de chacune des actions du Central d'une valeur nominative de 500 fr.

L'autre considération est de nature plus délicate et plus complexe.

Par sa situation, le réseau du Central a gagné beaucoup depuis l'ouverture de la ligne du Gothard et le trafic a augmenté considérablement. On craint donc qu'une fois propriétaire de cette ligne, la Confédération ne soit tentée de se désintéresser du percement du Simplon pour éviter au Gothard, et par suite aux divers réseaux qui en dépendent, une concurrence qui serait certainement très sérieuse et qui diminuerait le rendement des lignes de l'Etat.

Or, si nous en croyons le rapport de la Banque d'escompte et de change de Bâle, on se préoccuperait à Berne de faire disparaître ce motif d'opposition. Pour gagner la Suisse française à la cause du rachat du Central, on lui offrirait des garanties sérieuses en ce qui concerne le percement du Simplon.

Nous verrons.

Chemins de fer suisses. — Le département fédéral des chemins de fer vient d'adresser la circulaire suivante aux conseils d'administration des lignes suisses :

1° Les compagnies sont invitées à faire observer strictement le règlement de service, et cela en vue d'éviter tout accident, en ce qui concerne la conduite des wagons détachés qui sont manœuvrés à proximité des gares et sans aide de machine, sur les sections à rampe.

2. Les trains de matériaux devront être accompagnés d'un employé de la ligne ou de l'exploitation. Ces trains seront munis du nombre nécessaire de freins, et l'on devra procéder avant chaque course à l'essai de ces freins pour s'assurer qu'ils fonctionnent régulièrement.

3. Les chefs de gares et de stations recevront l'ordre d'interdire d'une manière absolue, sous peine d'amendes, toute montée en wagon ou toute descente de wagon alors que les trains sont en mouvement.

La mauvaise habitude de descendre du wagon ou d'y monter lorsque le convoi est en mouvement a provoqué en 1891 la mort de cinq voyageurs et de trois employés ; en outre, huit voyageurs et cinq employés ont été blessés. On n'a pas compris dans cette statistique les nombreux accidents survenus de la même manière pendant les manœuvres des trains.

4. Le Département rappelle aux compagnies de chemins de fer les prescriptions relatives au chauffage des wagons de voyageurs et des salles d'attente. Il entend que, l'hiver prochain, cette branche de service ne donne plus lieu à aucune réclamation.

Tarifs douaniers

(*Correspondance particulière.*)

Vous avez bien voulu publier mes réflexions au sujet de l'adoption par le peuple du tarif des péages, ce dont je vous remercie.

Permettez-moi d'y revenir encore, car « cet écrasement de la Suisse romande par la Suisse allemande », comme le dit si pittoresquement le *National suisse*, est vraiment de nature à faire réfléchir les moins pessimistes d'entre nous.

En effet, le nouveau tarif, tel que vous le connaissez, et indépendemment des allégements que pourront lui apporter — cela est bien aléatoire — les négociations qui vont avoir lieu avec nos puissants voisins pour la conclusion de traités de commerce, entrera probablement en vigueur le 1er février 1892.

D'ici là, et pendant trois mois bien comptés, les grands importateurs — je ne les approuve pas, sans toutefois promettre qu'à leur place je n'en ferais pas autant, tellement la devise « chacun pour soi » est devenue familière à tous, malheureusement — les grands importateurs, dis-je, vont procéder à des achats considérables de tous les produits étrangers, de ceux que le nouveau tarif des péages frappe le plus.

Ainsi, le vinaigre, la chaussure, les pâtes, les vêtements confectionnés, les chapeaux et la quincaillerie, pour ne parler que de quelques articles, vont entrer en Suisse, d'ici au 1er février prochain, par toutes ses portes douanières.

La seule conséquence de cette importation en masse de produits étrangers avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif, sera une pluie d'or dans les coffres de la Confédération sans aucun profit direct pour la classe ouvrière, cependant si intéressante. Bien au contraire, ces marchandises entrées en Suisse sous le régime de l'ancien tarif seront revendues au consommateur en tenant compte des nouveaux droits d'entrée qu'elles n'auront pas encore supportés.

Afin d'arrêter si possible à sa racine cette spéculation, que l'on peut envisager comme illicite, des gros négociants contre les prolétaires, je me demande si ce ne serait pas le moment pour toutes les sociétés de consommation de la Suisse, quelle que soit leur nature, de se réunir en corps, pour opposer, avec l'aide de la « ligue contre le renchérissement de la vie », une formidable barrière à l'amour du gain de certains spéculateurs d'abord, puis aux effets malheureux que ne manquera pas de nous apporter le nouveau tarif.

En effet, ce qui manque aux sociétés de consommation de la Suisse, c'est une union, un lien quelconque entre elles, pareil à celui qui rattache les unes aux autres la plupart des sociétés du même genre dans la Grande-Bretagne, par exemple.

Il existe à Manchester une « Société coopérative en gros » qui n'est autre chose qu'une confédération de 6 à 700 sociétés de détail liguées entre elles en vue d'arriver, par des achats sur une immense échelle, aux dernières limites du bon marché ; son but est ainsi d'aider au développement du système de la coopération par une propagande systématique et organisée. Cette ligue embrasse plus de quatre cent mille familles de consommateurs et fait pour plus de cent millions de francs d'affaires par année.

Voilà ce que j'avais encore à vous dire, M. le rédacteur. L'idée d'une corporation colossale de nos sociétés de consommation, que je soumets aux lumières des amis de l'ouvrier, en vaut bien une autre, du moins je le crois. En tout cas, qu'on lutte énergiquement contre la menace — qui n'en est plus une depuis dimanche passé — du renchérissement de la vie. Celui qui en prendra l'initiative aura bien mérité de la patrie toute entière.

***

Je n'ai pas encore dit ma façon de penser au sujet de la revision de l'article 39 de la constitution fédérale qui pose en principe l'idée du *monopole des billets de banque* par la Confédération, article qui vient également d'être accepté à une grande majorité.

Cette question a aussi son importance et il est bon que le peuple s'en occupe et la discute afin d'être prêt à temps.

Je dis *être prêt à temps* car, que personne ne l'ignore, à un moment donné, cette question fera couler beaucoup d'encre avant d'être

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 60

VINGT MILLIONS DE RENTE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

— Ça ne m'étonnerait point du tout. Tenez, maître Christophe, je vas vous dire une chose, drôle peut-être. Mais je suis fâché que l'intendant se soit avisé d'amener nos jeunes gens aux mines, et je suis plus fâché encore que ce fameux diamant soit venu, comme une bombe, éclairer le nez de M. Daullé !

— Petiot, tu penses comme un homme et je t'estime pour tes idées, qui sont les miennes ! Moi, aussi, je regrette la circonstance. Mais nous veillerons tous deux au grain.

— Pour ça, oui. C'est le moment. Il ne faut pas nous endormir sur nos bancs de quart. Daullé et François ! François et Daullé ? Fi ! les mauvais, les méchants «terriens !»

— Cette cérémonie, expliquait l'intendant à Barnabé-Blaise, a été imaginée pour exciter l'émulation des mineurs. Vous ne sauriez croire à quel point ils sont fiers de prendre, couronnés d'or, place sur le brancard porté par leurs camarades. Tous les mois, celui qui a été le plus heureux dans son travail reçoit cet honneur, et la fête est renouvelée pour chaque découverte exceptionnelle. En plus de l'honneur, une récompense proportionnée à la valeur de la trouvaille est accordée.

— Dans une semblable exploitation, les vols doivent pouvoir se commettre avec une grande facilité ?

— Autrefois ils étaient nombreux; mais M. Guillem a établi une si juste rémunération des bénéfices que le malheureux surpris à voler serait, je crois, exécuté par ses camarades indignés.

On arrivait au village. La nouvelle y était déjà connue et, de chaque maison, sortait un flot joyeux qui venait grossir le cortège. Les porteurs du brancard avancèrent jusqu'à la petite place située devant la demeure de l'intendant. Ils assujettirent leur fardeau sur une sorte de banc spécialement destiné à cet usage. Aussitôt, une grande distribution d'arack eut lieu et les danses s'organisèrent autour du trône du héros de la fête.

Ting-Lee-Fang, superbement vêtu, vint, suivi de ses hôtes, remettre à Abro la riche récompense qui lui était due. Une seconde distribution d'arack et de vivres fut faite. Quand la nuit arriva, toutes les maisons se trouvèrent ornées de lanternes chinoises et, pour clore dignement les réjouissances, le vieillard, assis de nouveau sur le trône, fut promené dans le village au son des instruments, au bruit des chants et des cris de la population entière, qui portait des lanternes suspendues au bout de longs bâtons.

Cette foule bigarrée suivant les méandres de la rivière, ces feux se reflétant dans les eaux calmes, offraient un curieux spectacle que Barnabé-Blaise, Christophe et Flammèche ne se lassaient pas d'admirer du haut de la véranda de la maison de Ting-Lee-Fang.

Matthieu Daullé se tenait près de ses «amis,» mais ses yeux, suivant l'expression de Flammèche, «regardaient en dedans». Peut-être, après tout, souffrait-il seulement du froid, car, sous ces latitudes, si les journées sont étouffantes, les nuits sont trop souvent presque glaciales.

XLII

Le porteur du diamant. — Arrivée à Bolack-Dolor

Le matin du septième jour, après l'installation chez l'intendant, on annonça l'arrivée d'une escorte chargée de conduire les voyageurs à la cour du sultan.

Les hommes composant cette escorte étaient tous richement habillés et armés. De larges pantalons blancs, de grandes pièces de mousseline blanche, artistiquement drapées sur la poitrine et les épaules, des mousquets, des kriss damasquinés leur donnaient la tournure de princes indigènes, d'autant plus que, en désaccord avec l'usage universel du peuple, ils avaient aux pieds de légers souliers en cuir rouge.

Les traits révélaient l'origine malaise, mais, choisis avec soin, ces hommes étaient plus grands et semblaient moins laids que la généralité de leurs compatriotes. Le chef de l'escorte présenta à Ting-Lee-Fang une lettre de créance, par laquelle le rajah Ibrahim prévenait que les Européens étaient attendus dans la capitale.

— Je ne vous laisserai pas quitter Eïer-Passing au moment de la chaleur, dit l'intendant à ses hôtes : après la sieste, vous vous mettrez en route. Faites donc vos préparatifs, je vais faire les miens.

— Nous accompagnez-vous donc ? demanda Barnabé-Blaise ?

— Non, mais je vais faire emballer les objets que vous devez emporter avec vous.

— Notre bagage est mince, dit Matthieu.

— Il doit, suivant les instructions du rajah, être augmenté des présents que tout voyageur, quel que soit son rang, est tenu de faire au sultan le jour où il est reçu en audience solennelle.

— Où prendrons-nous ces présents ? commença Barnabé-Blaise.

— Ne vous inquiétez de rien, interrompit Ting-Lee-Fang. Tout sera tel que l'usage le prescrit, et chaque paquet portera le nom de celui qui doit l'offrir.

Une demi heure plus tard, Christophe, François et Flammèche venaient rejoindre les jeunes gens. Le mousse s'exclamait sur la valeur et la beauté des cadeaux destinés au sultan.

— Imaginez-vous ça ! messieurs, disait-il. Nous, aussi, nous sommes mis à même d'offrir des présents, et «ils ne sont pas de deux sous,» je vous prie de le croire !

L'intendant rentra.

— Les bagages sont prêts. Nous allons déjeuner tous ensemble, ensuite vous ferez tranquillement la sieste et vous partirez avec la fraîcheur. Demain, au point du jour, vous serez à Bolack-Dolor.

Chacun prit place à table. Christophe et Flammèche, d'abord un peu gênés, ne tardèrent pas à animer la conversation de cent propos joyeux. François gardait sa mine refrognée et M. Daullé parlait à peine.

Vers la fin du dîner, Ting-Lee-Fang pria qu'on lui accordât une sérieuse attention.

— J'ai cru nécessaire, messieurs, dit-il, de vous réunir pour un entretien confidentiel, car l'un de vous va être chargé, je pense, d'une mission délicate et, tous, vous serez appelés à le défendre.

Ces paroles excitèrent la curiosité des convives.

— Il s'agit, reprit l'intendant, du beau diamant trouvé avant-hier. Je désire le faire offrir au sultan par l'entremise du rajah Ibrahim, et j'ai espéré que l'un de vous, messieurs, voudra bien assumer cette responsabilité.

— Ma foi ! dit Barnabé-Blaise, je n'y suis guère disposé, pour ma part. Songez donc, monsieur l'intendant, que vous attachez vous-même à cette mission une grande responsabilité. Le diamant vaut une grosse somme, mais si le malheur s'en mêlait et qu'on le perdît ?

— Le trajet pour arriver à Bolack-Dolor est court, une escorte éprouvée vous accompagnera...

— Malgré tout, je ne me soucie pas de garder cette petite pierre de tant de valeur, et vous, monsieur Daullé ?

— Moi, non plus, répondit Matthieu sans la moindre hésitation et au profond étonnement de Christophe et de Flammèche. Je suis de votre avis, monsieur Guillem. La commission n'est pas pénible, mais je craindrais un accident.

— Votre refus, messieurs, me jette dans un véritable embarras. Je ne puis quitter Eïer-Passing en ce moment et, à cause de quelques tribus dayacques, nos voisines, il serait mauvais d'envoyer un de mes travailleurs. Je veux laisser croire que je garde le diamant ici et, pourtant, je désire qu'il soit remis au plus tôt à Ibrahim. Si l'un de vous, messieurs, ne veut s'en charger, il faut que je demande à vos compagnons...

— Pas à moi, toujours ! interrompit vivement Christophe. Je serais trop désorienté de tenir la place de M. Guillem ou de M. Daullé. Regardez mes mains calleuses, elles sont bonnes pour manier un anspect, une barre de gouvernail ou une voile, mais pour ces babioles, non ! Mes gros doigts ne sauraient pas se fermer «assez dur» dessus !

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

tranchée aux urnes, où chaque électeur soucieux des intérêts de la patrie voudra se rendre.

En effet, le second alinéa de cet article est ainsi conçu :

« La Confédération peut exercer le monopole des billets de banque au moyen d'une » *banque d'Etat* placée sous une administration spéciale, ou en concéder l'exercice, » sous réserve du droit de rachat, à une *banque centrale par actions* à créer qui serait » administrée avec le concours et sous le contrôle de la Confédération. »

Une *banque d'Etat* n'est pas possible chez nous pas plus qu'ailleurs, et si les chambres fédérales venaient à choisir ce système de banque, le peuple tout entier, j'en suis persuadé, se léverait pour déposer dans l'urne un *non* énergique.

Car, avec une Banque d'Etat, si malheureusement une guerre venait à éclater et que la Suisse fût envahie, l'envahisseur ne manquerait pas de faire main basse, *suivant les lois de la guerre*, sur les millions renfermés dans les caveaux de la banque et de ses succursales. Nous ne pourrions rien réclamer et notre ruine serait complète.

Des exemples nombreux existent à l'appui de mon dire. Bonaparte, général en chef des armées de la République française, s'empara de tous les trésors appartenant aux pays qu'il vainquit au cours de sa carrière victorieuse. Ainsi, par exemple, en 1797, à Venise, il brûla publiquement le livre d'or, ainsi que le bonnet ducal du doge et tous les insignes de l'oligarchie renversée, — puis allégea de ses millions les coffres de la banque nationale.

Et si la Banque de France avait été, en 1870, un institut financier national, l'Allemagne aurait vidé ses coffres, toujours suivant les lois de la guerre.

On sait même qu'à l'investissement de Strasbourg, les fonds de la succursale de la Banque furent mis sous séquestre par l'armée allemande. Mais dès que l'état-major fut prévenu qu'il s'agissait d'une banque d'actionnaires, le séquestre fut levé.

Il nous faut donc une *banque centrale par actions*, avec succursales dans tous les cantons confédérés, contrôlée et surveillée par les autorités fédérales.

Le Conseil fédéral, après paiement d'un intérêt fixe, équitable, aux actionnaires, procéderait à la répartition aux cantons des bénéfices, pour les deux tiers et au prorata du nombre d'habitants de chaque canton, comme cela existe déjà pour la répartition des bénéfices réalisés sur l'alcool.

Voilà l'établissement financier fédéral seul digne de la Confédération, et seul conforme aux intérêts de la patrie.

Nouvelles des cantons

BERNE. — (*Corresp.*) — Les quatre commandants de corps d'armée, MM. Cérésole, Feiss, Bleuler et Wieland ont eu, hier après midi, au palais fédéral, une conférence où ils se sont occupés de la nomination prochaine des colonels divisionnaires.

Ces messieurs ont dressé une liste de candidats qui sera présentée au Conseil fédéral. Celui-ci prononcera en dernier ressort, peut-être demain.

Outre les colonels divisionnaires à nommer en remplacement des commandants de corps d'armée, Cérésole, Bleuler et Wieland, il s'agit de remplacer également M. Künzli, ancien commissaire fédéral, qui a donné sa démission déjà au printemps dernier.

M. Künzli a, paraît-il, l'intention de fonder des succursales de sa filature de Riken dans le canton du Tessin, où les cours d'eau sont splendides et où la vie matérielle est à bas prix.

— La population toute entière de la ville de Berne s'associera, dimanche prochain, à l'hommage qui sera rendu à la mémoire du citoyen Niggeler, le pére des gymnastes (Turnvater), qui a été si utile à son pays en popularisant le goût de la gymnastique en Suisse.

Beaucoup de délégations de sociétés de gymnastique sont attendues dimanche matin pour assister à l'inauguration du monument qu'on va élever à Niggeler sur les petits remparts.

— Une petite erreur s'est glissée dans la lettre d'hier de notre correspondant. Il évaluait le poids d'un bœuf bouchoyé à 800 livres, et non 800 kilos, comme nous le lui avons fait dire.

Nous lui devions ces deux mots de rectification.

ST-GALL. — Dans le but d'éviter le paiement des droits d'entrée à la frontière suisse, les marchands autrichiens ont formé entre eux un syndicat et se sont engagés, sous peine d'une amende conventionnelle de 1250 francs, à ne plus conduire d'animaux au marché au bétail de Sainte-Marguerite, dans le canton de St-Gall, mais de les vendre au marché de Bregenz, sur territoire autrichien. Les marchands en question espéraient porter préjudice aux grands marchés de Ste-Marguerite et forcer les acheteurs suisses à se rendre à Bregenz et à prendre ainsi à leur charge le paiement des taxes de douane sur le bétail.

Pour parer à cette manœuvre, les marchands de bétail suisses et les bouchers saint-gallois vont se syndiquer à leur tour et s'engager réciproquement à ne pas fréquenter le marché de Bregenz, afin de maintenir toute son importance au marché au bétail de Sainte-Marguerite.

VAUD. — Le *Démocrate* de Payerne annonce, au sujet de la fabrique et raffinerie de sucre dont la création dans la vallée de la Broie est projetée, qu'une seconde réunion a eu lieu le 17 pour s'entendre à nouveau sur les bases de la Société à fonder en Suisse et à laquelle s'intéresseront les banques cantonales de Berne (pour 300,000 fr.), de Vaud (idem), la maison Waubert, de Paris, les banquiers bernois et lausannois.

Les négociations sont donc en bonne voie et permettent d'espérer un heureux résultat. Le Conseil exécutif de Berne a déjà autorisé la Banque cantonale à participer pour un chiffre de 300,000 francs.

— *Les vacherins de La Vallée.* — Le jury du concours de fromageries et d'alpages organisé par le Département de l'Agriculture dans les districts de La Vallée et d'Orbe, dit ceci de la fabrication des vacherins :

« A La Vallée, les vacherins souffrent depuis longtemps d'une concurrence déloyale de la part des marchands de la contrée qui achètent à bas prix des fromages français de qualité inférieure et les revendent avec d'autres vacherins de la contrée, non sans avoir une inscription qui peut faire croire à leur origine vraiment indigène. De là ce manque de régularité dans la quantité des vacherins observé par les consommateurs. Tout cela nuit à la bonne réputation de nos vacherins et à la confiance des acheteurs. »

Aussi en vue de remédier à cet état de choses, les laiteries du Brassus, du Solliat, des Charbonnières et du Lieu se sont réunies et ont formé un syndicat. Leur marque, qui est déposée à Berne, porte une vache avec l'inscription : « Vacherins des lateries de la Vallée de Joux. »

La marque sera apposée sur toutes les boîtes.

Le syndicat n'a pas seulement pour but de lutter contre la concurrence française, mais encore de perfectionner la fabrication du vacherin. Dans ce but, un règlement de fabrication a été élaboré par le syndicat ; il porte comme clause fondamentale que tous les vacherins livrés par les sociétés syndiquées seront fabriqués avec du lait chaud et non écrémé.

Il est à désirer que les laiteries de La Vallée qui ne sont pas jointes au syndicat le fassent dans le plus bref délai, car dans ces questions, encore plus que dans d'autres, l'union fait la force.

Chronique du Jura bernois

Régional Tramelan-Tavannes. — Voici le résultat de l'exploitation du chemin de fer Tramelan-Tavannes pendant le mois de septembre 1891. Les chiffres entre parenthèses sont ceux du mois correspondant de 1890.

	Nombre		Produit	
Voyageurs	5 238	(5,119)	2,840»05	(2,703»80)
	Poids en tonnes			
Bagages	19	(14)	191»—	(91»10)
Marchandises	685	(544)	2,428»15	(1,931»65)
Divers	—		210»—	(166»—)
		Total	5,599»20	(4,892»55)

Chronique neuchâteloise

⁂ *Examens d'Etat.* — Deux aspirants et dix aspirantes se sont présentés cette semaine devant la commission d'examen pour l'obtention du brevet de connaissances pour l'enseignement primaire. Un aspirant et quatre aspirantes ont échoué. Parmi les dix aspirantes, quatre passaient leur second examen et une son troisième ; malgré cela, il s'en est trouvé une encore qui a échoué à la seconde épreuve et dans les branches orales.

Voici les noms des personnes auxquelles le brevet a été délivré : Mlles Mathilde Humbert, Suzanne Ladame, Hélène Reymond, Marie Renz, Mrrguerite Romersa, Isabelle Roulet et M. Charles Peter.

⁂ *Corps enseignant.* — M. Henri-Auguste Reymond, à Saint-Sulpice, a été nommé instituteur du pénitencier de Neuchâtel.

⁂ *Société académique neuchâteloise.* — La séance générale de la société n'ayant pu avoir lieu le 20 octobre, ensuite de l'ensevelissement de M. le professeur J.-P. Isely, les sociétaires seront convoqués prochainement pour une nouvelle séance.

⁂ *Boudevilliers.* — La commune de Boudevilliers inaugurait mardi son nouveau collège. Cette cérémonie a été célébrée joyeusement par tout le village. Cortège, réunion et discours au temple, banquet à midi, suivi de soirée musicale et théâtrale, bref tous les épisodes de la fête ont parfaitement réussi.

Variétés

Dépêches secrètes

Comment les gouvernements correspondent avec leurs agents

Ce ne sont plus les courriers qui, comme le Michel Strogoff de Jules Verne, transmettent les notes et les instructions des gouvernements à leurs agents, mais le télégraphe. Mais si celui-ci a l'avantage d'être plus rapide, il a, par contre, l'inconvénient de se prêter davantage aux indiscrétions.

On a donc dû employer le système des dépêches chiffrées pour conserver le secret des correspondances internationales ou gouvernementales.

La première façon de chiffrer une dépêche qui vient à l'idée est d'écrire les lettres dans un ordre diamétralement opposé, c'est-à-dire de faire d'un *a* un *z*, et ainsi de suite.

Mais ce système est d'une simplicité par trop enfantine. Afin de le corser, on change la signification des lettres en les plaçant dans un ordre absolument arbitraire.

Pour s'y retrouver, on dresse une table *ad hoc* que l'on consulte lettre par lettre lorsqu'on veut prendre connaissance de la dépêche. Ce travail est rendu facile par la répétition des mêmes lettres dans un mot, ce qui fait trouver immédiatement celui-ci, avec un peu d'habitude, et sans qu'on ait besoin d'en chercher toutes les lettres.

Lorsqu'on a pointé, en effet, lettres doubles et lettres répétées, on n'a plus qu'à chercher à la table les mots concordants avec ce nombre de lettres et ces lettres doubles. Le moyen est infaillible, la langue française n'étant pas assez riche pour avoir deux mots différents comptant un même nombre de lettres répétées.

Mais ce système paraît de nos jours tellement primitif qu'il n'est plus guère employé que par les particuliers.

Suppression de l'orthographe

Qu'ont fait alors les gouvernements pour augmenter les difficultés ? Ils se sont mis à ne pas doubler les lettres, rompant ainsi avec toutes les règles de l'orthographe et à ne plus séparer les mots ou bien à les séparer par des lettres conventionnelles.

Malgré toutes ces précautions, certains employés des postes et télégraphes auxquels on avait recours pour déchiffrer ces énigmes lorsqu'elles étaient échangées entre particuliers, étaient arrivés à être d'une telle habileté qu'ils y parvenaient rapidement et que le gouvernement était aussi vite renseigné que le destinataire.

Naturellement, la réciproque était vraie : on devait aussi facilement déchiffrer les dépêches secrètes de l'Etat que celles de ses ennemis.

Comment celui-ci s'y prit-il pour obvier à cet inconvénient ?

Voici. Au lieu de se servir des lettres anglaises, il employa les chiffres romains et envoya un dictionnaire à ses agents. De plus, pour faciliter leur tâche, il convint de certaines indications. Tel chiffre désignait tel personnage important ; tel autre voulait dire : « faites filer et renseignez » ; celui-ci : « faites arrêter ».

Mais ce système nécessitait forcément de fréquents changements de dictionnaire. Or tout changement, tout envoi nouveau, quelques précautions que l'on prît, pouvait donner lieu à des inconvénients : un des dictionnaires pouvait s'égarer ou se tromper de destination et tomber entre les mains de quelqu'un qui, comme un simple sous-préfet, pouvait avoir intérêt à l'avoir en sa possession.

On s'arrêta alors à un dictionnaire unique, transmis au destinataire avec toutes les précautions désirables.

Dictionnaire conventionnel.

Chaque agent du gouvernement ayant le précieux petit livre entre les mains, la dépêche ministérielle lui donnait un chiffre qui signifiait un mot spécial ou renvoyait l'agent à tel mot de telle page du dictionnaire. Dans les cas très importants même, le gouvernement informait ses agents que les numéros des pages étaient reculés d'une certaine quantité d'unités, ce qui avait pour résultat de dérouter complètement l'indiscret qui ignorait de combien d'unités les pages étaient avancées ou reculées.

Le ministère des affaires étrangères a un chiffre spécial qui est entre les mains de tous ses agents diplomatiques accrédités auprès des puissances et qu'il confie parfois aux consuls, dans des conditions particulières.

La préfecture de police et le ministère de la guerre ont aussi le leur ; ce dernier est entre les mains des commandants de corps d'armée et des attachés militaires à l'étranger. Le ministère de l'intérieur étant en relations avec un plus grand nombre d'agents, change le sien très fréquemment.

Il y a encore le système dit des « grilles ». C'est le plus ancien de tous et il est employé principalement pour les lettres.

Ce système est basé sur un papier découpé d'un modèle uniforme. On envoie la lettre ou la dépêche, l'agent y applique son modèle et ce qui apparaît à ses yeux a seul une signification. Le reste est du remplissage.

Tels sont les principaux moyens employés par les gouvernements pour correspondre secrètement entre eux ou avec leurs agents.

Chronique locale

⁂ *Etudes supérieures.* — Trois élèves de notre Ecole industrielle, MM. Hagi, Farny et Mamie, viennent d'être reçus à l'Ecole polytechnique de Zurich, à la rentrée de mi-octobre. Les examens d'admission ont été, paraît-il, particulièrement difficiles, vu le nombre considérable des demandes d'admission.

Nos félicitations.

⁂ *Les voituriers.* — Nous apprenons de rechef qu'une enfant a été renversée à la rue de l'Hôtel-de-ville par un voiturier à l'allure du galop. Le char lui a passé sur le corps et elle a été transportée chez ses parents.

Le voiturier a été poursuivi par un garde de police.

⁂ *Théâtre.* — Si la représentation d'hier a duré fort tard, c'est qu'elle devait permettre à M. Laclaindière de fournir à M. Cadenat, son second ténor, l'occasion d'un second début ; c'est pourquoi il a fait suivre du *Chalet* la pièce de Sardou et Deslandes.

M. Cadenat, chargé du rôle de Daniel, l'a chanté assez juste, mais sa voix est vraiment faible et son jeu manque de relief. Ses partenaires, Mlle Montési et M. Pinguet, quoique un peu fatigués par l'heure tardive où ils se sont produits, ont fait plaisir. Notons en particulier la tyrolienne de la première, *Liberté chérie*, qui a été bien dite.

Quant à *Belle-Maman*, c'est une pochade qui ne mérite pas le nom de comédie, dont les effets comiques résident surtout dans des quiproquos invraisemblables.

Nous savons à MM. Laclaindière et Mendasti, ainsi qu'à MMmes Deland, surtout la mère, un gré particulier pour la sobriété avec laquelle ils ont tenu leurs rôles. Ils les ont atténués et non chargés, ce en quoi ils ont été très fins, plus fins que les auteurs, car c'est de ces derniers que la charge émane.

A notre goût, les autres rôles ont été trop chargés. Le comique le plus prenant doit transparaître à travers le naturel du jeu. Mais nous nous réjouissons de voir une belle, une vraie comédie, de Dumas ou d'Augier, jouée avec les éléments que nous avons vus hier.

Ajoutons que jamais le spectacle du jeudi ne finira aussi tard.

Dimanche, M. Laclaindière donne une seconde de *Faust*. Nous croyons cette idée très heureuse. Le public du dimanche ne demandera pas mieux que d'avoir tout à la fois du drame et de la belle musique.

Dernier Courrier et Dépêches

Vienne, 22 octobre. — Un consortium de banquiers viennois a offert aux religieux du couvent de la Grande Chartreuse, près Grenoble, cinquante millions de florins pour le monopole exclusif de leur liqueur. La fabrique serait transportée à Vaduz, capitale de la principauté de Liechtenstein.

On assure que même la haute aristocratie autrichienne prendrait part à l'achat de la fabrication de cette liqueur.

On croit que la France ne permettra pas la vente, le couvent payant annuellement plus d'un demi-million d'impôts.

Londres, 22 octobre. — L'opinion générale est qu'un soulèvement important est à craindre dans le nord de la Chine si le gouvernement n'obtient pas le concours de forces étrangères pour la répression des troubles actuels. On prétend qu'un mandarin de Wuhu a fait courir dans tout le nord de l'empire le bruit qu'on avait découvert des cadavres de jeunes enfants dans les maisons des missionnaires.

Londres, 22 octobre. — Une dépêche d'Ottawa au *Standard* dit que la défense faite aux émigrants juifs d'atterrir au Canada a été suspendue, les autorités légales soutenant que l'immigrant ne peut être déclaré indigent avant d'avoir effectué son débarquement.

(*Service télégraphique de L'IMPARTIAL.*)

Paris, 23 octobre. — Les nouvelles apportées par le dernier navire venant du Tonkin, annoncent qu'une troupe de 300 hommes a été attaquée à Chobo par 1500 Chinois.

Le combat a duré 3 heures. Les Chinois ont perdu 200 hommes, les Français 30.

Londres, 23 octobre. — On signale de grandes inondations dans l'ouest de l'Angleterre, notamment à Bath. Il y a plusieurs victimes.

Paris, 23 octobre. — On annonçait de Brest la perte d'une baleinière dans la rade. Cette nouvelle est officiellement démentie.

Marseille, 23 octobre. — Le paquebot *Rio grande*, est arrivé dans la matinée de l'île de la Réunion. Il avait amené à Suez le major Wissmann, qui se rendait au Caire en vue d'y recruter des Soudaniens pour sa future expédition.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS
actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Vendredi 24 octobre,** *à 5 h. soir*

Ronsberger, Vienne. — **Auerbach,** Pest. **Dürstein,** Erfurt.

Perdu deux CARNETS de notes. — Les rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 11473-3

Factures, Memorandums, Imprimerie Courvoisier

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 2

LA FIANCÉE DE LAUFEN

PAR

GEORGES FATH

Maître Wild, naguère dédaigné, avait vu graduellement tout le monde se rapprocher de lui et rechercher son amitié. Regardé longtemps comme un homme farouche, qui n'avait même pu trouver grâce devant les siens, il avait montré par ce seul fait l'excellence de son cœur. Laissé dans l'isolement comme un être dont on ne saurait rien attendre, il s'était enfin trouvé le père d'une jeune fille si complètement belle, si parfaitement désirable, que les plus riches, les mieux posés dans le canton (le plus petit coin a ses notabilités) aspiraient ouvertement à sa main.

Mais, hélas ! le chagrin se trouve même au sein des plus grandes jouissances de ce monde. La belle Suzanne n'était point heureuse, et le pauvre vieux Wild en était désespéré. On eût dit que l'amour que chacun témoignait à la jeune fille lui révélait subitement qu'elle avait jusque-là vécu hors de sa sphère. Ces triomphes obtenus à son insu la rendirent triste, mélancolique, et l'arrachèrent subitement à toutes ses habitudes.

Elle ne paraissait plus au bal que son absence laissait désert, aux fêtes où tous les regards la cherchaient inutilement. On ne la rencontrait qu'au prêche qu'elle fréquentait toujours avec assiduité.

Un jour, tourmentée par ce mal indéfinissable, elle demanda au vieux Wild où était la tombe de sa mère, dont elle n'avait jamais entendu parler.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Cette question fit l'effet d'un coup de foudre sur le vieillard; puis, le cœur brisé, la parole embarrassée, la voix presque éteinte, il lui raconta dans quelles circonstances une main invisible l'avait, pendant la nuit, apportée sous son toit. Cette révélation la trouva muette, et comme ses mains se crispaient néanmoins sous l'empire d'une étrange émotion, le fermier crut qu'un sentiment mauvais, qu'une ambition soudaine venait de lui enlever le cœur de sa fille adoptive; il s'écria douloureusement :

— Tu souffres, ma chère enfant !... tu regrettes qu'on n'ait pas mieux choisi ton père !...

— Oui, je souffre cruellement, répondit-elle à voix basse, en apprenant que le seul être que j'aie aimé ne m'appartienne que par la pitié !

Elle cacha son front brûlant de fièvre sur la poitrine du vieillard,

Le pauvre Wild ne put entendre sans un tressaillement de joie infinie le regret déchirant que venait d'exprimer la jeune fille.

— Merci !... merci, mon enfant, dit-il, dès qu'il put recouvrer sa voix, car je venais de risquer ma vie sur cet aveu que je garde depuis si longtemps.

— Mon père... mon père... aimez-moi bien toujours !

Et la pauvre Suzanne étreignit les mains du fermier en les couvrant de ses larmes.

Cette scène qui n'avait fait qu'accroître la profonde tendresse de la jeune fille pour son père adoptif, devait cependant fournir un nouvel aliment à son ardente imagination. Le mystère dont sa naissance était entourée, ses fiévreuses aspirations vers un état de choses qui existait dans son esprit par une vague intuition, tout contribuait à lui faire regarder la vie présente comme anormale et transitoire.

Souvent obsédée par ces folles chimères, elle sortait accompagnée du gros chien de la ferme (le même qui avait fêté son arrivée au logis), et grâce à ce fidèle compagnon, qui n'eût laissé personne toucher impunément à un pli de la robe de sa maîtresse elle allait faire de longues promenades aux bords du Rhin, et même quelquefois sur le fleuve, car, d'une force et d'une résolution peu féminines, elle savait conduire un bateau avec l'adresse et la vigueur d'un marinier, ou bien elle s'aventurait au milieu des plus grandes solitudes. Pendant qu'elle était dans ses heures de tristesse, nul n'eût pu dire en la voyant ce que le front penché de la jeune fille renfermait de pensées douloureuses.

Un soir, quel qu'en fût l'objet, sa rêverie était si profonde, que les premières ombres de la nuit l'avaient surprise au bord de la petite rivière, dont le murmure s'harmonisait sans doute avec ses pensées. Elle jeta tout à coup ses yeux autour d'elle et parut étonnée de se trouver si tard en pareil lieu ; elle se leva rapidement et reprit le chemin de la ferme ; son compagnon se mit de même en marche, mais cette fois ce fut à ses côtés. Elle avait gravi le versant de la colline qui aboutissait à la place qu'elle venait de quitter, et suivait depuis quelques instants une route serpentant sur la lisière d'un bois, quand le chien poussa un aboiement formidable, tout en se plaçant d'un bond devant la jeune fille. Au même instant on put voir déboucher du bois la grande ombre d'un cheval et d'un cavalier.

Le molosse se mit à pousser des aboiements terribles... le cheval effrayé fit cette fois un mouvement tellement inattendu, qu'il lança son cavalier à terre et s'enfuit dans le bois. L'homme était tombé lourdement sans pousser un cri.

— Silence ! César, dit Suzanne au molosse qui grondait ; le chien obéit.

Alors la jeune fille s'avança, escortée par son défenseur, vers l'endroit où le cavalier gisait étendu.

— Vous êtes blessé, monsieur ? lui demanda-t-elle de sa plus douce voix, et tout en s'agenouillant auprès de lui.

Le cavalier ne répondit pas (il avait perdu connaissance). Ce ne fut qu'après un quart d'heure d'attente et de soins qu'il finit par donner signe d'existence.

— Où suis-je donc ? dit-il en cherchant à rassembler ses idées.

— Vous venez, Monsieur, de faire une chute de cheval au bord de la route. Quant à la personne qui vous parle, elle s'est trouvée là par hasard, et voudrait vous secourir.

— Oui... je me souviens à présent... mille pardons... votre main, s'il vous plaît mademoiselle, que j'essaie de me relever... merci !... merci !...

Et le cavalier, blessé au pied et tout étourdi de sa chute, fut obligé de saisir fortement le bras de Suzanne pour ne pas tomber à la renverse.

— Pardon !... pardon !... répétait-il, j'ai le cerveau encore ébranlé... Mais vraiment j'abuse d'un incident ridicule, ridicule pour moi surtout qui passe la moitié de ma vie à cheval, et devrais être toujours en garde contre de pareils événements... Me voici tout à fait bien. Je vais essayer de me remettre en selle pour gagner le premier village.

— Mais votre cheval a disparu, objecta la jeune fille. Le cavalier siffla d'une manière particulière, et sa monture, sans doute rassurée, accourut se mettre à sa disposition.

— Le voici, mademoiselle... oh ! c'est un ami... un peu trop ombrageux seulement.

Mais soit que le jeune homme eût trop présumé de ses forces, ou qu'il préférât continuer sa route à pied en compagnie de la jolie Suzanne, ses efforts pour remonter à cheval parurent inutiles.

(*A suivre*).

Dépôt de Manufactures suisses et étrangères

MAGASINS DE L'ANCRE

A. Kocher — 19, rue Léopold Robert **CHAUX-DE-FONDS** rue Léopold Robert 19. — A. Kocher

Nos rayons des Nouveautés de la Saison 2 2196-55

CONFECTIONS POUR DAMES & VÊTEMENTS POUR MESSIEURS

SONT AU GRAND COMPLET

Vente
DE
l'immeuble du GUILLAUME-TELL
à Valangin

Samedi 24 octobre 1891, dès 7 heures du soir, au Restaurant du Guillaume-Tell, à VALANGIN, où la minute de vente est déposée, Madame Rose née Krebs, épouse de M. Samuel-Nicolas REYMOND, exposera en vente aux enchères publiques, l'immeuble qu'elle possède à Valangin, et qui est désigné au cadrstre de cette localité, comme formant l'article 115, à Valangin, bâtiments, places et jardin de 847 m².

Le bâtiment principal compris dans cet immeuble est construit à l'extérieur en pierre, couvert en tuiles, et renferme le café-restaurant du Guillaume-Tell et trois logements. Deux petits bâtiments contigus sont à l'usage, l'un d'écurie et fenil, l'autre de cave et remise pour le combustible. Le tout est assuré contre l'incendie pour 23,200. — Revenu total annuel de l'immeuble 1000 fr.

Cernier, le 7 octobre 1891. (N-458 C°)
10864 Edouard DROZ, not.

VENTE PUBLIQUE
de bétail et entrain de labourage

Lundi 26 octobre 1891, dès 1 h. après midi, M. Eugène DELACHAUX, aux Dazenets, exposera en vente publique et volontaire en son domicile et sous de favorables conditions, savoir : 5 bonnes vaches laitières (une prête à vêler, deux fraîches, les autres portantes). deux chars à échelles, une voiture à soufflet, un traineau, deux charrues, deux glisses ferrées, une herse, un gros van et un petit van, un crible, deux harnais, une bouille en fer, crôle, seillot à traire, écuelle à couler, baquets, plusieurs sonnettes, chaînes et liens pour vaches, cuveaux et seilles, environ 50 doubles de belle avoine, environ 30 toises de foin bien conditionné à manger sur place (il y a suffisamment de paille pour litière), 5 toises de bois sapin et une quantité d'autres objets.

Il sera accordé 3 mois de terme pour les échutes en dessus de 20 fr. moyennant bonne caution domiciliée dans le canton de Neuchâtel. 11088

Planchettes, le 13 octobre 1891.
Eugène DELACHAUX.

Au Magasin alimentaire
72, rue du Parc 72.
Choucroute de Berne et Strasbourg
Excellente charcuterie.
Conserves. Fruits et Légumes. Epicerie.
Vins & Liqueurs.
Fromage, excellent Beurre de table, Pommes de terre pour encaver. 11274-11
Se recommande. Ch. Burri.

Aux Fabricants d'horlogerie, Planteurs d'échappements et Pierristes :

Grand choix de **PIERRES** *en tous genres pour échappements et pour tous les genres de fabrication :* **Rubis, Saphirs** *et* **Grenats,** *depuis les qualités ordinaires jusqu'à l'extra soigné. Ouvrage garanti; trous courts et bien polis.*

Immense choix de **Lapidages, Perçages : Rubis, Saphirs** *et* **Grenats,** *à des prix défiant toute concurrence.*

Echantillons envoyés par retour sur demande, avec les derniers prix du jour.

FABRICATION SPECIALE POUR L'EXPORTATION
CHEZ 9970 17
BITTERLIN-SCHMIDT, LOCLE

Au magasin de Mercerie et Lainages
L. PERRENOUD-GUERBER
26, RUE LÉOPOLD ROBERT 26. 2209-18
Reçu les
Jerseys, Gilets de chasse, Pèlerines
en laine et chenille.

Fabrication de Services de tables Christofles
SPÉCIALITÉ POUR HOTELS, PENSIONS & RESTAURANTS
Orfèvrerie suisse 11058-5
Argentage et Réargentage d'orfèvrerie. — Nickelage de serrurerie, carosserie, instruments, pièces de vélocipèdes, sabres d'officiers, etc., etc.
ALBERT NIDEGGER, BIENNE
Représenté par M, ***Ulysse Matile,*** *rue du Parc 11,* **Chaux-de-Fonds**

Mme FETTERLÉ
rue du Versoix 7 bis.
Reçu un beau choix de **Laines à tricoter** pour bas, camisoles, jupons, etc.
Un grand choix de **Pantoufles brodées.**
Gants pour dames, messieurs et enfants. **Tabliers** fantaisie. **Robettes** faites à la main, le tout à des prix défiant toute concurrence. 10737
Se recommande à ses amis et connnaissances, ainsi qu'au public en général.

Le célèbre naturaliste Seb. Kneipp
comme adversaire du Café ordinaire. Cette intéressante brochure se distribue gratuitement au bureau de ***l'Impartial.*** 8162-2

MEUBLES & TISSUS
Chaux-de-Fonds **PAUL DUPLAIN** Chaux-de-Fonds
12, rue Jaquet-Droz 12.
AMEUBLEMENTS COMPLETS
Prix avantageux.
Spécialité de 10319-2
CONFECTIONS POUR DAMES & MESSIEURS
SUR MESURES
Magnifique choix de Draps. — Modèles de Paris.

Mamans
qui désirez faire réparer pour Noël les
Poupées articulées
de vos fillettes,
Adressez-vous au plus vite,
AU 4077-180
Grand Bazar du Panier Fleuri
A la même adresse, grand choix de
PAILLASSONS
pour devants de portes et de **Toiles cirées** pour tables.

EMPRUNT
Une personne solvable désire emprunter, pour le 11 Novembre prochain, une somme de **40,000 fr.,** interêt 4 % l'an, contre excellente garantie hypothécaire en premier rang, sur immeuble valant 80,000 francs et situé au centre des affaires. — S'adresser au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 11244

DEMANDE à LOUER
Pour Saint Martin 1891, on demande à louer un **APPARTEMENT** de 3 ou 4 pièces, bien exposé au soleil, au premier ou deuxième étage, et situé dans un des quartiers de l'Ouest et dans une maison d'ordre. — Adresser les offres Case postale **162.** 11281

A partir de lundi, **GRANDE EXPOSITION** de
CHAPEAUX - MODÈLES
de Paris
chez Mlle **JULIE PERRET, place de l'Hôtel-de-Ville 5.** 10940

Modes. Une bonne ouvrière modiste, ayant travaillé à Paris, se recommande pour de l'ouvrage chez elle ou en journée, fait le neuf et les réparations, à des prix très modiques. — S'adresser rue de la Paix **51,** au 2me étage. 11201

Attention !
M. Ulysse JEANNERET, **rue du Progrès 113,** prévient sa bonne clientèle et le public en général qu'il place, comme les années précédentes, de la
BONNE CHOUCROUTE de BERNE
à **18 centimes** le kilo. 11195

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-256

Mise en vente des NOUVEAUTES DE LA SAISON

Grand choix de **CHAPEAUX-MODÈLES de Paris** et de **Confections** pour dames et enfants.

Prix fixes nets sans escompte.

L'étalage sera ouvert le Dimanche

UN CONSEIL A SUIVRE:

Qui souffre de **maladie du foie,** telle que Hépatite, hépatite diffuse, Cirrhose, ictère grave ou jaunisse, fasse comme moi. Le médecin de la localité où j'habite m'avait dit que vu ma maladie, je n'avais plus que six mois de temps à vivre et qu'en outre il n'y avait pas de remède dans les pharmacies pour me guérir. Alors ayant entendu parler par maintes personnes des cures de **M. Manzetti**, je me suis décidé à aller passer un mois et demi à son établissement balnéaire. J'y ai fait une cure et il y a de cela deux ans ; je me porte actuellement comme le Pont Neuf.

Que ceux donc qui souffrent, s'adressent en toute confiance à **M. MANZETTI,** à **Béthléem,** p. **Fribourg** (Suisse). **N. P.**

Nous signalons également la guérison de deux mammites et de trois glandes scrofuleuses disparues par les bains sans opérations. 7265-2

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de commerce, A vendre un magasin de **MODES** consistant en : **Chapeaux en tous genres,** Fleurs, Aigrettes, Rubans, Dentelles, Ruches, Corsets, Gants, Lainages, le tout est de première fraîcheur et sera vendu à très bas prix. — L'agencement du magasin est à vendre. 11200-8

Mademoiselle BRANDT

10, Rue Neuve 10.

FAGOTS à vendre, à prendre dans la forêt, à **8 fr.** le cent. — S'adresser à M. Henri Ummel, marchand de bois, boulevard de la Gare, la Chaux de-Fonds. 11275

A louer

pour le 11 novembre 1891 un APPARTEMENT de 3 pièces et dépendances, situé rue de l'Industrie 9, au 1er étage.

A louer de suite ou pour le 11 novembre 1891 un APPARTEMENT de 2 pièces et dépendances, situé à la rue de la Promenade 23 b. 11373-4

S'adresser en l'Etude de M. Ch.-U. Sandoz, notaire, rue de la Promenade 1.

Apprenti de commerce

Une importante maison de gros de Bienne demande de suite ou pour le Nouvel-An un jeune homme comme apprenti commis. Il aurait l'occasion de bien apprendre le commerce, la comptabilité et l'allemand. Déposer les offres, sous chiffres **G, Y.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 11363 2

COMESTIBLES

Albert Steiger

4, Rue de la Balance 4,

offre de superbes

Lièvres des Montagnes

de première fraîcheur à bas prix.

CANARDS SAUVAGES, PERDREAUX

et joli choix de

PETIT GIBIER

Au détail

Lièvres du pays marinés

au vin rouge, 10913-4

pour CIVET.

MARRONS GLACÉS

CONFISERIE DOUILLOT

11254

A vendre environ 3 à 400 sacs de

GOUSSES D'ÉPEAUTRE

à 2 fr. les 100 kilos en gare Othmarsingen. On est prié d'envoyer les sacs.

Joh. DUBS, meunier,

Othmarsingen près Lenzbourg.

H 610 CH. 11338

A louer pour le 11 Novembre 1891

RUE DU MANÈGE:

un **appartement** de 2 chambres et dépendances.

Deux **appartements** de 2 chambres, alcôves et dépendances. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 11432 3

LE COMITÉ DE L'ORATOIRE

constatant avec peine la diffusion toujours croissante des mauvais livres dans notre ville, se fait un devoir de rappeler **sa Bibliothèque** au public de la Chaux-de-Fonds. Les livres dont elle se compose, peuvent, sans exception, être mis entre les mains de tous. Elle offre un choix varié d'ouvrages sérieux, amusants et instructifs auxquels on a soin d'ajouter chaque année les publications nouvelles des auteurs les plus moraux et les plus goûtés. — Le prix des abonnements est si peu élevé qu'il est accessible à toutes les bourses : 11468 3

Pour un an, **4 fr.** — Pour 6 mois, **2 fr. 50.**
Pour 3 mois, **1 fr. 50.** — Pour 1 mois, **1 fr.**
Lectures par jour 0,05 cent.
Un catalogue est en vente au prix de **30 cent.** **Le Comité.**

Pharmacie Bourquin

39, RUE LÉOPOLD ROBERT 39,

Guérison rapide, sûre et sans danger, des Cors, durillons, verrues, par l'emploi du CORRICIDE BURNAND. — Attestations à disposition. — Résultat absolument garanti.

PRIX : Le flacon, fr. 1.25 9458-26

ANCIENNE DISTILLERIE ELISE GILLIARD & Cie, FLEURIER

MM. **Burri & Vaucher,** employés pendant de nombreuses années dans la maison prénommée, dont ils connaissent à fond les procédés de fabrication, sont à même d'offrir des produits de premier choix. Absinthe extra, Vermouth, Liqueurs fines, Sirops, etc. En vente dans les principaux cafés et épiceries. La qualité supérieure de nos marchandises, ainsi que les soins apportés dans la fabrication, nous sont un sûr garant de satisfaire la clientèle. **BURRI & VAUCHER.**

Agent général pour le canton de Neuchâtel, M. **Albert Montandon,** voyageur de la maison Dessalle, rue du Progrès 30. **Chaux-de-Fonds.** En vente dans les magasins suivants : MM. **Zélim Béguin, Jules Froidevaux. Aloide Guinand. Ch.-F. Redard, Perret Savoie**, etc. 11210-19

FABRIQUE DE CONSERVES

Lachen sur le lac de Zurich.

Semoule et Fleur d'avoine, Farines fines, Légumineuses,

SEMOULES de toute espèce. **POTAGES** tout préparés en tablettes. **Erbswurst,** Potages économiques. Légumes secs. M-9900 Z

Nourriture bonne et économique.

DÉPOTS : **Société de Consommation ;** M. **Patthey,** épicerie, rue de la Demoiselle 55 ; M. **Stæhli,** magasin d'épicerie, Demoiselle 19. 9884-1

Au Grand Magasin de Fers et Combustibles

GROS - DÉTAIL

Albert Kaufmann

8, rue du Marché 8.

Aux prix de fabrique :

Calorifères inextinguibles, système américain perfectionné, des meilleures fabriques.

Calorifères d'Oberburg à ventilation, patentés.

Fourneaux émaillés en couleurs, garnis.

Fourneaux en fonte et **en tôle,** garnis en briques.

Tuyaux, Seaux et **Pelles** à coke. 10316-9

Qualité supérieure.

Anthracite belge.

Anthracite pour fourneaux américains.

Houille en morceaux.

Briquettes de lignite.

Briquettes perforées.

Coke pour la fonte.

Coke pour émailleurs.

Coke pour chauffage.

Charbon au natron.

Charbon de bois.

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

GRAND BAZAR du BON MARCHÉ

Quartier-Neuf 40, BIENNE

12, Place du Marché, Chaux-de-Fonds

Dès ce jour, beau choix de 11423-2

Pantoufles en feutre pour dames, messieurs et enfants.
Cafignons pour dames et messieurs.
Robes et **Mantelets** en laine pour enfants.
Bavettes, depuis 15 centimes.
Bas et **Chaussettes.**
Toques en peluche.
Manchons pour fillettes.
500 douzaines de **Gants** pour dames, messieurs et enfans.
Bretelles.
Cravates en tous genres.
Corsets.
Abat-jour en grand choix.
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Entrée libre

Se recommande, ***M. Maltry.***

Climat doux. — Séjour d'hiver.

PENSION-VILLA BADIA

80 mètres au-dessus du lac, vue splendide, cure d'air, station climatérique à 25 minutes de **CANNOBIO** (Postes et Télégraphes), **Lac Majeur, Italie.** Nombreuses promenades. Billard. Bateaux. Voitures. — Prix de pension, **5** et **6 francs.**

11422-3 **Recordon,** propriétaire.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Enseignement privé

En vertu de l'article 29 de la Loi sur l'enseignement primaire, les Commissions scolaires ont le devoir de s'assurer au moyen d'examens que tous les enfants qui ne fréquentent pas l'école publique reçoivent une instruction suffisante. Si les enfants appelés aux examens ne s'y présentent pas, les parents ou autres personnes responsables sont passibles d'une amende de **cinq francs** et tenus d'envoyer les enfants à l'école publique.

Conformément à cette disposition de la Loi la Commission scolaire a décidé que les enfants qui reçoivent un enseignement privé seront appelés à passer des examens dans le courant du mois de **décembre.**

En vertu de l'article 30 de la Loi, les enfants dont l'instruction sera jugée insuffisante seront obligés de suivre l'école publique.

En outre l'article 110 du Réglement général, rappelant une ordonnance spéciale du Conseil fédéral, prescrit que tout garçon de l'âge de 10 à 15 ans, qu'il fréquente l'école ou non, est tenu de suivre l'instruction obligatoire de la gymnastique. Les garçons de l'âge indiqué devront d'ici à fin octobre, fournir à la Direction du Collège la preuve qu'ils sont en régle à cet égord. 10941

Le directeur des Ecoles primaires, **ED. CLERC.**

MARCHÉS DE L'OUEST

Le Comité d'action, qui a été formé d'intéressés habitant les quartiers environnant la Place de l'Ouest, pour travailler au maintien des marchés tels qu'ils ont été fixés par le Conseil général, croit de son devoir de rappeler à MESDAMES les ménagères des mêmes quartiers qu'il a besoin de leur concours effectif pour réussir dans sa tâche.

En conséquence, le Bureau soussigné les prie très instamment de bien vouloir faire avec assiduité leurs achats sur la Place de l'Ouest, afin d'ôter tout prétexte à la suppression des marchés du mardi et du vendredi sur cette place. C'est le vrai moyen de maintenir l'état de choses actuel *si désiré par un grand nombre d'habitants.*

11380 2 **Le BUREAU du COMITÉ D'ACTION.**

HAUTES NOUVEAUTÉS pour DAMES

en

Passementerie et Garnitures

Galons, Brandebourgs, Motifs, Dentelles, Velours, Rubans, Ruches, Boutons, agrafes, etc., etc.

Passementerie pour ameublements, Franges à boules, Glands, Cordons, etc., etc. 11127-2

MERCERIE en tous genres.

Fabrication de passementerie. — PRIX MODIQUES.

C. Strate, passementier.

FROMAGES

MONT D'OR, par boîtes et au détail.
ROQUEFORT. — BRIE.
CAMEMBERT véritables, la pièce 1 franc.
SERVETTE, la pièce 25 centimes.
TOMMES CARRÉES de Savoie (chevrotins) à 30 centimes.

AU MAGASIN DE

COMESTIBLES

CHARLES SEINET

10938 3 10, Place Neuve 10.

Mlle J. Vuilleumier

est de retour de Paris.

11084

A VENDRE

en bloc ou séparément, avec agencement, un magasin de mercerie et nouveautés. très bien situé. 11117

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

ON OFFRE

la représentation d'un article ayant un écoulement facile à des

MESSIEURS

connaissant parfaitement la localité et les environs.

Adresser les offres. sous **K. & L. 2029**, à l'expédition de la « TRIBUNE DE GENÈVE » à Genève. 11375 0

UN COMPTABLE

connaissant les deux langues et travaillant depuis nombre d'années dans les vins, liqueurs, drogueries et autres articles de consommation demande engagement, Il est au courant des voyages. Références sérieuses Suivant emploi, fournirait caution. — S'adresser par écrit, aux ihitiales **P. G. 10633,** au bureau de l'IMPARTIAL. 10633-3

Quelle

est la Fabrique d'ébauches qui fait le mouvement 18 lig. 3/4 platine, remontoir cylindre. — Envoyer adresse avec prix, sous chiffres W. W., au bureau de l'IMPARTIAL. 19300-1

AVIS. Réparations et polissage de meubles à domicile ou chez lui. Prix modérés. **Louis RAIDT,** menuisier-ébéniste, Industr. 23 au second. 8787-54

BOUCHERIE Ed. SCHNEIDER

(ancienne Boucherie Epplé)

rue du Soleil

CHOUCROUTE extra de Strasbourg

à 25 cent. le kilo.

Porc salé et fumé bien conditionné.
Saucissses au foie, à 60 c. la livre,
Saucisses à la viande, à 1 fr. la livre. 11213

BŒUF, VEAU, MOUTON, 1re qual.

Se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'à l'aimable public de la Chaux-de-Fonds. **Ed. Schneider.**

CUISINE FRANÇAISE

Tous les Samedis (sans exception),

dès 6 1/2 h. du soir,

TRIPES - TRIPES

POUR EMPORTER

Tripes nature. 11135-1

Tripes, sauce lyonnaise.

Se recommande.

Mme KUNZER, 11, rue des Granges 11.

A VENDRE

un lot de **cartons** d'établissages, plus des **échappements** cylindre à clef Vacheron 13 lig. — S'adresser, sous initiales **A. B. 11197,** au bureau de l'IMPARTIAL. 11197

On offre à placer

pour fin octobre et contre bonnes garanties une somme de **TROIS MILLE FRANCS.** — S'adresser Etude Calame et Cuche, rue du Parc 14. 11272

Café de la Gare
LA CORBATIÈRE 11498-2

Dimanche 25 Octobre 1891

Bal du Moût
BONNE MUSIQUE

Se recommande, **F. Roulet.**

Mlle Louise Guillod
10, rue de la Serre 10.

Pour cause de prochain départ

Liquidation
à prix de facture de toutes les marchandises en magasin, consistant en : **Laines, Lainages** en tous genres, **Maillots, Gants, Corsets, Tabliers, Flanelles. Cotonnes, Boutons, Passementerie,** et une grande quantité d'articles dont on supprime le détail. **Cafignons.** 11493-6

Boucherie WEGMULLER
14, rue du Collège 14.

Tous les jours, beau choix de

LAPINS FRAIS
11499-3 Se recommande.

S'adresser **place du Marché** et rue du Collège 14.

Aux parents! Une jeune dame, veuve, demeurant à la campagne, demande à prendre en pension **UN JEUNE ENFANT.** Bons soins sont assurés. — S'adr. rue du Progrès 8, au 2me étage, à gauche. 11513-3

Pour gypseurs!
A vendre les marchandises et les outils de l'atelier de gypseur-peintre de PAUL GANDON. 11184

S'adresser au Greffe du Tribunal.

Au magasin Z. BÉGUIN et Cie.
rue St-Pierre 14.

Beau choix de **Laines à tricoter** et d'Articles d'hiver, à des prix très modérés : Jupons en laine, Caleçons, Camisoles, Robettes, Brassières, Maillots pour enfants. Gilets de chasse, Châles et capots. Bas, Gants, Cafignons, etc , etc. 11431-3

A louer
Les locaux occupés par MM. Callmann Lewié & frères sont à louer pour Saint-Martin 1891. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 43, au 2me étage. 10651

MODES
Mlles VERDAN, 18 b, rue Léopold Robert 18 b

Joli choix de

Chapeaux-Modèles de Paris

CHAPEAUX de DEUIL et toutes les FOURNITURES de MODES

On se charge des réparations. 11211-2

A la même adresse, **LAINES à tricoter de HAMBOURG.**

LA TRIBUNE DE GENÈVE

TIRAGE: **16,000** exemplaires la semaine	JOURNAL QUOTIDIEN **Le plus répandu de la Suisse**	TIRAGE: **22,000** exemplaires le dimanche

Se trouve en vente dès la première heure du matin, avec les dernières dépêches du jour, chez

M. Gust. BOLLE, marchand de tabacs

CHAUX-DE-FONDS

Annonces : **40 c.** la ligne, sont reçues par M. BOLLE, et à l'Administration de LA TRIBUNE, à Genève.

Mme SCHMIDT-MULLER
57, RUE LÉOPOLD ROBERT 57,

vient de recevoir un magnifique choix de **chapeaux feutre, rubans, velours, peluches, plumes fantaisie, formes,** etc. ; elle se permet de prévenir sa bonne clientèle ainsi que l'honorable public que l'assortiment de

Chapeaux-Modèles
est complet et de dernière nouveauté. 10704

Lingère. Une bonne lingère se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession, soit à la maison ou en journée. Ouvrage prompt et soigné. Spécialité de chemises pour messieurs. — S'adresser chez Mlle B. Maumary, rue du Parc 77, au deuxième étage, à droite. 11437 6

AVIS
Les soussignés offrent à l'honorable public de belles **POMMES DE TERRE de garde**, garanties de bonne qualité, à **8 fr. 50** les 100 kilos. — S'adresser chez M. Edouard Marmet, rue de la Serre n° 30 et M. Charles Kohler, rue Fritz Courvoisier 58. 11139-3

Nouveautés littéraires

Une croix, par T. Combe. — Prix, 3 fr. 50.
Echos du foyer. Nouvelles et croquis par Ad. Ribaux et E. Lambelet. — Prix : 1 fr. 75.
La santé pour tous. Seb. Kneipp, son nouveau traitement par l'eau froide et par l'hygiène naturelle. Une brochure par A. Sandoz, ingénieur. — Prix, 1 franc.
Comment il faut vivre, par Seb Kneipp. — Prix, 4 fr. 25.
Après la mort ou les destinées finales de l'homme. Traduit de l'allemand par E. Courvoisier. — Prix, 3 fr. 50.
VAINCU... PUIS VAINQUEUR ! Traduit de l'anglais. — 3 fr. 50.
SARAH WEMYSS, par A. Bachelin. — Prix, 3 fr. 50.
AU PAYS DES SOUVENIRS, par le Dr Chatelain.
Biographie de Lord Asley, comte Schoftesbuy, homme d'Etat et philanthrope anglais. — Prix : 4 fr. 50.

Petit manuel à l'usage des femmes d'ouvriers. Conseils sur les soins à donner à un ménage. — 30 c.
Conseils d'un père à son fils sur le moyen d'être heureux et de conserver la santé. — 50 c.
La folie de J.-J. Rousseau, par M. le Dr Chatelain. — 3 fr. 50.
Chants de Zofingue, (musique chiffrée). — 50 c.
Albert Richard, poète national suisse. — 1 fr. 25.

La médecine moderne à la portée de tous. Manuel de la langue médicale, comprenant : 1° La définition des termes employés en médecine. 2° La description des principales maladies du corps humain. 3° Quelques moyens simples et pratiques d'y remédier, par le Dr J. J. — Prix : 1 fr. 50.
Conduite du rucher. Calendrier de l'apiculteur mobiliste avec 3 planches et 92 figures, par Ed. Bertrand. VIe édition. — Prix : 2 fr. 50
Guide de l'apiculteur. — Prix : 2 fr. 50.
Conseils aux femmes sur la conduite de leur ménage. — Prix : 1 fr. 50.

EN LIQUIDATION
Chrestomathie anglaise, de Græser. — Un vol. broché.
Grammaire anglaise, de Græser.
Instruction civique, par Numa Droz.

Grand choix de livres moraux et instructifs pour adultes et jeunes gens.

Librairie A. Courvoisier
PLACE DU MARCHÉ.

Eclairage. A vendre à très bas prix, un compteur et trois appareils dits lyres, pour l'éclairage au gaz ; le tout en bon état. — S'adresser à l'Imprimerie Courvoisier, rue du Collège 309, **Locle.** 11435-4

On désire acheter au comptant
un bon **PIANO** d'occasion. — Adresser les offres avec prix à Mme Jeanneret, Avenue du Crêt 2, **Neuchâtel.** 11434-6

Lainages. Dépôt d'une fabrique de lainage, chez Madame Montandon, **rue de la Paix 27.** Ouvrages faits à la main, Manteaux, Capots, Mantelets, Echarpes ; prix très avantageux et grand choix. 11433-6

HORLOGERIE
On offre à terminer des 18 lig. métal cylindres, bascules bon courant. On fournit mouvements plantés, boîtes et cadrans. Paiements comptant.— Adresses offres Case 409, la Chaux-de-Fonds. 11429-3

Résultat des essais du lait du 20 Octobre au 21 Octobre 1891.
(Les laiteurs sont classés dans ce tableau d'après la qualité de leur fournisseur.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Baryto-mètre	Densité de lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Barben, Gottfried, Foulet	39	32,4	36,6	14	
Hugoniot, Zélim, Valanvron 37	38	32,8	36,5	14	
Luthy, David, Bulles 16	37	32,5	36,4	14	
Siegrist, Jean Louis, Bd des Crétêts 18	35	32,	36,4	15	
Sommer, Christian, Bd des Crétêts 6	35	32,5	36,6	13	
Glauser, Abram, Bd des Crétêts 12	35	32,	35,9	13	
Bögli, Charles, Bd des Crétêts 19	34	33,3	37,1	11	
Studler, Charles, Planchettes	34	33,	35,2	10	
Huguenin, Ulysse, Sombaille 41	34	32,1	35,1	9	
Perrenoud, Albert, Bulles 42	34	31,8	34,4	9	
Leuba, Paul, Sombaille 23	32	31,8	35,3	12	
Dubois, Henri Louis, Foulet	32	31,8	34,6	10	

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 Octobre 1891. Direction de police.

Horloger, repasseur et remonteur, très régulier et ayant l'habitude des petites pièces ancre et cylindre, retouches de réglages plats et breguet, chronographes et connaissant un peu l'achevage, cherche place stable.— Déposer les offres, sous initiales **X. E. M. 11494,** au bureau de l'IMPARTIAL. 11494 3

Apprenti. On cherche pour un jeune garçon une place dans une maison commerciale de la localité. — S'adresser rue des Granges 6, au second étage, à droite.
A la même adresse, à vendre plusieurs cages et volières. 11497-3

Une finisseuse de boîtes argent et métal demande de l'ouvrage à la maison, ou, à défaut, à entrer dans un atelier. — S'adr. rue du Puits 18, au troisième étage. 11518-3

Une sertisseuse de moyennes se recommande pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser chez Mme Comtesse, rue du Collège 22, au pignon. 11521-3

Commis. Un jeune homme, ayant fait un apprentissage de commerce, désire entrer dans une maison de la place. 11456-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une fille forte et robuste se recommande pour des journées et des ménages pour tout travail qui se présentera. — S'adresser rue du Collège 19, au troisième étage, à gauche. 11455 3

Une jeune fille de toute moralité, parlant les deux langues, demande à entrer dans un magasin de la localité pour apprendre à servir.
S'adresser rue du Stand 17, au premier étage, à droite. 11458-3

Une jeune fille de toute moralité, sachant cuire et tenir un ménage, cherche place. — S'adresser rue de la Balance 16, au 2me étage. 11459-3

Une polisseuse de cuvettes or ou de fonds cherche une place. — S'adresser à Mlle Calame, rue Jaquet-Droz 25, au 1er étage. 11460-3

Une jeune fille de bonne famile demande, pour le 15 novembre, un emploi dans un petit ménage ; on exige des bons soins plutôt qu'un gage élevé. — S'adresser chez Mme Adèle Blaser, rue de la Côte, 211, au Locle. 11467-3

Une personne âgée de 35 ans, qui a déjà été en service, qui sait cuire et qui connait tous les travaux d'un ménage, cherche à se placer comme servante, ou à défaut pour quelques heures par jour pour faire des ménages. — S'adresser rue des Granges 9, au 1er étage à droite. 11466-3

Pierriste. Une bonne ouvrière pierriste entreprendrait de grandes moyennes et autres pierres grenats. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser à Mlle B. Jeanrenaud, Ponts-Martel. 11465-2

Emboîteur. Un ouvrier emboîteur se recommande pour de l'ouvrage à la maison ; on prendrait des **montres** en payement. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 1er étage. 11407-2

Une demoiselle de confiance et de toute moralité, cherche une place dans un magasin. — Ecrire sous initiales **J. K.,** Poste restante, Succursale, La Chaux-de-Fonds. 11408-2

Repasseuse en linge. Une bonne repasseuse en linge se recommande pour de l'ouvrage soit à la maison ou en journées. — S'adresser rue du Parc 94. 11410-2

Un jeune homme âgé de 23 ans demande une place où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Il se contenterait d'un petit gage. — Des sommelières, femmes de chambre, cuisinières, domestiques et demoiselles de magasin, cherchent des places de suite ou plus tard. 11414-3
S'adresser au bureau de Placement de M. J. Thomann, rue du Parc 21, 11414-2

Un démonteur et remonteur, ayant fait les échappements ancre pendant plusieurs années, demande des démontages et remontages à faire à la maison, de préférence en grandes pièces ancre bon courant. Ouvrage fidèle.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11418-2

Cuisinière. Une personne de 30 ans, qui a déjà été en service pendant plusieurs années, cherche à se placer en qualité de cuisinière ou pour tout faire dans un ménage. — S'adresser chez Mme Schenk, Billodes 245, **Locle.** 11340-2

Servante. Une brave fille, sachant faire la cuisine, désire entrer pour le 1er novembre dans un petit ménage sans enfants. Excellentes références.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11357-2

Polisseuses boîtes argt demandent place.— S'adreeser au Bureau du Travail. 11360-2

Jeune homme. On désire placer un jeune homme intelligent, âgé de 15 1/2 ans, d'origine allemande, comme domestique dans un magasin ou restaurant. — S'adresser à l'hôtel de la Balance. 11364-2

Commis. Un jeune homme ayant fait un apprentissage de commerce demande à entrer comme commis dans une maison de la place. — S'adresser, sous initiales **H. L.,** Poste restante. 11362-2

Guillocheur. Un guillocheur tranquille et bien au courant de sa partie, avise les chefs d'ateliers graveurs qu'il aimerait trouver une place dans la localité. 11203-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Visiteur. Un ancien visiteur connaissant les échappements ancre et cylindre, ayant l'habitude de tous genres de pièces et ayant un petit atelier, cherche des démontages et remontages, ou terminages, en lui fournissant boîtes et mouvements. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 8, au troisième étage, à gauche. 11342-2

L'IDÉALE
NOUVELLE PRESSE POUR LE COPIE DE LETTRES

La plus RAPIDE et la plus PRATIQUE
Brevetée S. G. D. G.

RECONNUE UNIVERSELLEMENT COMME LA MEILLEURE PRESSE A COPIER

Poids du format in-8° **1 k° 100**

Ne se fixe pas

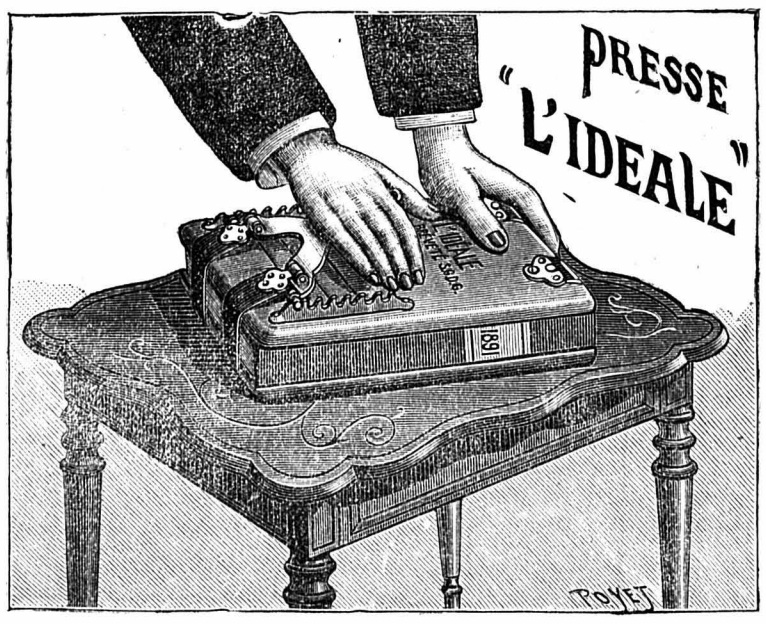

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS BANQUES, ETC.

Poids du format in-4° **1 k° 800**

Incassable

Plus de lourdes Presses en fonte ou fer !!!
avec leurs bâtis encombrants.

Administrations, Banques, Maisons de commerce, etc., etc. ***Epargnez votre temps*** en copiant vos lettres et documents avec la **Presse l'IDÉALE** qui *copie deux fois plus rapidement que les presses à vis.*

Gentlemen, Particuliers, n'envoyez pas vos lettres sans les copier. *La copie d'une lettre est une mémoire qui ne se trompe pas et qu'on peut consulter après des années.* Vos appartements bien meublés ne vous permettent pas une presse en fonte avec son bâti spécial en raison de sa laideur. La **Presse IDÉALE** *est un bijou* qui fait ornement sur une table et par son *élégance elle trouve sa place dans l'appartement le plus luxueusement meublé.*

Ne vous déplacez pas en villégiature ou bains sans emmener avec vous une **Presse IDÉALE** qui vous rendra de bons services.

Voyageurs, Commissionnaires, Agents, ne voyagez pas sans avoir une presse à copier, **l'IDÉALE,** *qui est la plus légère et ne prend pas de place dans votre malle.*

La **Presse l'IDÉALE** réunit tous les avantages qu'on peut imaginer ; *c'est la presse indispensable à tous.*

Prix : Garniture simple, **16 fr. 50.** Garniture nickelée, **21 fr. 50.**

Nous vendons avec la **Presse l'IDÉALE** un copie de lettres de 500 folios avec répertoire, avec un supplément de 2 ou 3 francs selon la qualité.

Envoi contre remboursement.

LIBRAIRIE A. COURVOISIER, CHAUX-DE-FONDS

Polisseuse de boîtes argent demande place de suite. — S'adresser chez Mme Eymann, rue du Progrès n° 119, au 1er étage. 11359-2

Servante. Une jeune et honnête fille de 20 ans connaissant la cuisine cherche à se placer dans honorable famille.— S'adresser chez Mme Jæger, rue du Doubs 21. 11315-1

Un jeune homme cherche une place comme **commissionnaire.** — S'adr. rue de la Paix 67, au premier étage, à droite. 11331-1

Assujettie. Une assujettie **sertisseuse** demande à se placer de suite. — S'adresser rue du Puits 23.

Une personne honnête, sachant faire la cuisine et les travaux de ménage, demande une place dans une maison bourgeoise. 11320-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Place pour un graveur chez M. Léon Gauthier, à **Neuchâtel.** 11472-3

Apprenti. On demande de suite un jeune homme pour apprendre une partie de l'horlogerie. 11495-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de cuvettes argent; ouvrage régulier. 11514 3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Pour le mois prochain on demande une bonne cuisinière, sachant faire un ménage soigné; bon gage. 11515-3
S'adresser au bureau de l Impartial.

Horloger. On demande un bon horloger, connaissant l'échappement ancre et cylindre et sachant achever. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. 11516-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un remonteur assidu au travail et connaissant bien l'échappement ancre, pourrait entrer de suite au comptoir P. Nicolet-Juillerat, rue du Premier-Mars 13. 11517-3

Graveur. On demande un graveur sur métaux, pour la garniture de la pipe bruyère, à St-Claude (Jura); voyage payé, rétribution relative au travail. — S'adresser à M. Philippe Faure, Place 168, Le Locle. 11519-3

Commissionnaire. On demande un jeune garçon ou une jeune fille, fréquentant l'Ecole des apprentis, pour faire les commissions.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11496-3

Adoucisseuse. On demande une bonne adoucisseuse nickel chez M. von Gunten, doreur, Cornavin 16, Genève. 11454-3

Graveur. On demaude de suite un bon ouvrier graveur sur argent, à l'atelier A. Cugnet-Robert, rue de la Promenade 9. 11457-3

Jeune fille. On demande, dans un restaurant de la localité, une jeune fille d'un extérieur agréable, comme femme de chambre et pouvant servir au café. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 11. 11461-3

Assujetti. On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, fort et intelligent, comme apprenti confiseur-pâtissier. Apprentissage sérieux.
S'adresser à M. E. Lindenmeyer, confiseur, Boulevard des Philosophes 15, à Genève. 11462-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider dans un petit ménage. 11401-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur, ainsi qu'un ouvrier **peintre** en romaines pour travailler à l'atelier. 11404-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. Dans un atelier sérieux, un jeune homme intelligent, recommandable et ayant des aptitudes pour le dessin aurait l'occasion de faire un excellent apprentissage de **graveur** d'ornements. 11412-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Guillocheur. On demande un bon guillocheur pour quelques heures par jour. — S'adresser à l'atelier Ch.-Aug. Zimmermann, rue des Fleurs 9. 11406-2

Boîtier. Un bon **acheveur** pour pièces légères pourrait entrer de suite dans l'atelier de M. Albert Perrin, rue de Bel-Air 18. 11403-2

Commissionnaire. Une maison d'horlogerie cherche un jeune homme de 15 ans comme commissionnaire. 11409-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Pour Lyon, on demande un bon graveur sachant ramolayer. 11411-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. On demande de suite un remonteur pour grandes pièces ancre, doubles plateaux. 11402-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une **apprentie.** Entrée de suite. — S'adresser rue du Parc 17, au deuxième étage. 11398-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille de 13 à 14 ans comme commissionnaire. 11358-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Guillocheur. Un guillocheur sur argent pourrait être occupé. S'adr au Bureau de l'Impartial. 11339-2

Assujettie. On demande de suite une bonne assujettie **tailleuse,** ainsi qu'une **apprentie** nourries et logées chez leurs parents. — S'adresser chez Mlle M. Paratte, rue du Premier Mars 10. 11341 2

Guillocheur. On demande un guillocheur capable pour faire quelques heures de travail par jour.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11307-1

Emboîteur. On demande un emboîteur pour faire des jouages à la maison. — S'adresser rue du Pont 2, au 1er étage. 11312-1

Polisseuse. On demande de suite une très bonne polisseuse de cuvettes métal. 11313-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande une jeune fille comme commissionnaire. 11317-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour aider au ménage et faire quelques commissions, entre ses heures d'école. — S'adresser chez Mme Ducommun-Aubert, rue Fritz Courvoisier 23 11319-1

Emboîteur. Un jeune homme connaissant la partie à fond trouverait à se placer chez une personne sérieuse ; travail assuré et bien rétribué.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11323-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie **polisseuse** de boîtes or ou à défaut une **assujettie.** — S'adresser rue du Stand 16, au 1er étage.

Appartement. A louer, pour St-Martin, si on le désire, un bel appartement au premier étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11520-3

Appartement. A louer, pour St-Martin 1891 et à des personnes d'ordre, un petit appartement composé d'une belle grande chambre, cuisine et dépendances, situé près de la place du Marché. 11504 3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer pour le 1er Novembre ou plus tard, à un monsieur ou une demoiselle de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée à deux croisées, située à un premier étage, rue Léopold Robert. 11505-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A remettre, pour dans 8 jours à des personnes de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre bien meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue des Granges 10, au 2me étage. 11506-3

Logements. A cinq minutes du village, à louer pour le 11 novembre un logement de 3 grandes pièces.
A la rue de la Balance, à louer pour le 23 avril 1892 un logement de 4 pièces.
A la rue de Gibraltar, à louer de suite un logement de 2 pièces.
S'adresser à M. A. Perret-Gentil, gérant, rue de la Loge 5. 11443-6

Logement. A remettre pour le 11 Novembre un logement de 3 pièces et cuisine. — S'adresser chez M. Emile Huguenin, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 67. 11417-5

Pignon. A louer à une personne de toute moralité soit un pignon ou bien une **chambre** indépendante, meublés ou non, les deux au soleil. — S'adresser rue du Progrès 45, au 2me étage. 11311-4

Caves. A louer de suite deux **petites caves** contiguës; entrée par la rue, conviendraient pour poëlier, vernisseur, marchand de légumes, etc. 10993-4
S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage.

Logement. A louer pour Saint-Martin 1891 un beau logement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser chez M. Bopp, rue Léopold Robert 25. 11444-3

Chambre. A louer une chambre indépendante, située à la rue Léopold Robert, au rez-de-chaussée. Elle pourrait être employée pour un bureau ou dépôt. 11445-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Cabinet. A louer un cabinet non meublé. — S'adresser rue du Premier Mars 14 a, au 1er étage. 11446 3

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 55, au 1er étage, à gauche. 11447-3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussee. 11448 3

Pignon. A louer, pour St-Martin 1891, un joli pignon de deux pièces et dépendances. — S'adresser rue de la Chapelle 17. 11394-2

Appartement. A louer pour le 11 novembre prochain un appartement de 2 pièces avec alcôve et dépendrnces 11387-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pignon. A louer, pour le 11 Novembre prochain, un pignon à la rue de la Demoiselle 60. — S'adresser au premier étage. 11390-2

Pignon. A louer de suite ou pour St-Martin, un pignon de 1 chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Ronde 23, au 1er étage. 11393-2

Logement. A louer, pour le 11 Novembre 1891 ou plus tard, un joli logement de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. A. Stark, rue du Puits 1. 11395-2

Chambre. A louer pour le 1er novembre, à un ou deux messieurs, une jolie chambre bien meublée. — S'adr. rue du Premier Mars 14 c, au premier étage, à gauche. 11388-2

Chambre. A louer une chambre bien meublée. — S'adresser chez Mme Vuille, Place d'Armes 14. 11416-2

On offre la couche et la place à une dame ou demoiselle de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 1, au premier étage.
A la même adresse, à vendre un matelas en crin animal. 11386-2

Chambre. On offre à louer une chambre non meublée, avec part à la cuisine, si on le désire. 11392-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. On offre à louer de suite, à une dame ou demoiselle tranquille, une chambre non meublée.
S'adresser rue du Temple allemand 17, au premier étage. 11391-2

Logement. A louer pour St-Georges prochaine, dans une maison d'ordre, un beau logement moderne de 4 chambres à 2 fenêtres et corridor, belles dépendances, lessiverie, situé près de la place de l'Ouest. 11344-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A remettre de suite une jolie chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, de préférence à un commis. 11345-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre à deux fenêtres non meublée et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 36, au pignon. 11365 2

Chambres. A louer, à des personnes d'ordre, deux chambres contiguës, exposées au soleil et dont l'une avec entrée indépendante. 11366-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée, indépendante et exposée au soleil, 11367-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. On offre à louer de suite une chambre non meublée, chez M. J.-H. Dubois, rue de la Serre 8. 11369-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1892, dans une maison d'ordre et bien exposée au soleil levant, un beau logement de 7 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 10892-7
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. A louer de suite ou pour la St-Martin, de beaux appartements de 2, 3 et 4 pièces, avec corridor intérieur et jolies dépendances. 10799-10
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A remettre, pour le 11 novembre prochain, un appartement au premier étage composé de 3 grandes pièces, cuisine. Prix **500 fr.** — S'adresser à M. L. Graziano, rue du Parc 94. 11309 1

Logement. Pour cas imprévu, à remettre un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien situé, exposé au soleil et au centre du village. — S'adresser chez M. Calame, rue du Puits 9, au 1er étage. 11324-1

Logement. A louer pour St-Georges prochaine un logement de 2 pièces au pignon bien exposé au soleil. — S'adresser chez J. Fetterlé, rue du Parc 69. 11333-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée au soleil levant. — S'adresser rue Daniel Jeanrichard 27, au 3me étage. 11303-1

Chambre. A louer à une personne d'ordre une chambre indépendante et non meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 6, au 2me étage. 11304-1

Chambre. A remettre à une dame une chambre, avec part à la cuisine. — S'adresser rue St-Pierre 20, au 1er étage. 11305-1

Chambre. A louer dans le quartier de l'Ouest une chambre non meublée. — A la même adresse, à vendre un grand lit, un lavabo, une glace, le tout propre et bien conservé. 11306-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une grande chambre non meublée, exposée au soleil et chauffée. — S'adresser rue des Terreaux 29, au 2me étage. 11321-1

On offre pour le 1er novembre, **la couche** à une dame ou demoiselle avec ou sans pension.
A la même adresse à vendre une belle machine à coudre entièrement neuve.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11328-1

Chambre. A louer à une personne de toute moralité travaillant dehors, une chambre ou **cabinet** bien meublé et indépendante, à proximité des collèges, 11329-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une belle chambre meublée et indépendante, à deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser chez Mme G. Siegrist, rue du Soleil 3, au rez-de-chaussée. 11332-1
A la même adresse, à vendre pour 10 fr. une berce avec flèche.

Chambre. A louer, à des personnes tranquilles, une chambre non meublée. — S'adresser chez M. Emile Marendaz, boulevard de la Capitaine 1.
A la même adresse, on désire partager une chambre avec une dame. 11335-1

Chambre. A louer une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Serre 79, au rez-de-chaussée. 11334-1

Chambre. A louer, pour le 11 Novembre, à un ou deux messieurs de toute moralité, une jolie chambre meublée, indépendante, à proximité de la Gare.
A la même adresse, on offre la **place pour coucher,** de préférence à un monsieur. — Pour tous renseignements. rue de la Paix 67, au 1er étage, à droite. 11330-1

Deux messieurs commerçants, solvables et tranquilles, travaillant dehors, cherchent à louer une **chambre** à deux lits, bien meublée, ou deux chambres dans la même maison. On serait éventuellement disposé à prendre la pension à la même place. — Offres sous initiales **H. Z.,** Case **605,** en ville. 11512-3

Des personnes solvables et de moralité demandent à louer pour St-Georges 1892, un **appartement** de 3 pièces si possible avec une chambre à 3 fenêtres, cuisine et dépendances. — S'adresser aux initiales **E. F., 11420,** au bureau de l'Impartial. 11420-4

On demande à louer de suite ou pour le 11 novembre 1891 un **logement** de 3 pièces, avec alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser chez M. Russbach, rue du Parc 5, qui indiquera. 11442-3

Un petit ménage demande à louer pour St-Georges un **appartement** de 3 pièces, si possible avec corridor et bien exposé au soleil.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11441 3

Chambre. On demande à louer, pour le 26 Octobre, une chambre meublée, si possible à la rue Leop. Robert.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11463-3

On demande à louer pour St-Martin un **appartement** situé près de l'Hôtel-des-Postes, bien exposé au soleil, comprenant 2 pièces avec cuisine et pouvant servir à un débit de vins et liqueurs à l'emporté. — Adresser les offres, sous initiales **D. A. 11399,** au bureau de l'Impartial. 11399 2

Deux messieurs travaillant dehors cherchent à louer, pour le 1er novembre, une chambre à deux lits. — S'adresser Lithographie A. Chateau, rue Léopold Robert. 11356-2

Deux personnes de toute moralité demandent à louer pr le 11 Novembre une **chambre** non meublée. Payement assuré. 11326-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion **200 bouteilles** fédérales. 11440-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Musique. On demande à acheter ou à louer d'occasion, une **basse** (gros violon), en bon état. — S'adresser à M. Jämes Jeanneret fils, à Valangin, sur Neuchâtel. 11372-2

On demande à acheter ou à louer une **ligne-droite.** — S'adresser rue de la Demoiselle 57, au 3me étage. 11249-2

A vendre un petit fourneau en catelles et une poussette usagée, mais en bon état. 11490-6
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre pour cause de départ, des bouteilles vides, stores de fenêtres, une brosse à parquet et différents articles de ménage. — S'adresser rue du Parc 64, au 2me étage. 11507-3

A vendre un joli cartel antique, une machine à coudre, deux lits usagés et une poussette très jolie. — S'adresser rue du Grenier 3, au 2me étage. 11508-3

A vendre pour occasion exceptionnelle, un canapé-lit étoffe «Orientale», un fauteuil reps grenat, le tout neuf. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au 1er étage. 11509-3

Meubles. A vendre quelques meubles. — S'adresser rue du Parc 71, au 1er étage, à gauche. 11510-3

A vendre un magnifique accordéon très peu usagé (genre Viennois), à très bas prix. — S'adresser rue du Doubs 29, au rez-de-chaussée. 11511-3

A vendre un pupitre double ou séparément. — S'adresser rue du Parc 17, au 1er étage. 11438-3

A vendre un grand tour lapidaire aux débris et une grande table, à prix raisonnables. 11439-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Niche à chien. A vendre une belle niche à chien. 11346-5
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Burin-fixe. A vendre faute d'emploi un beau burin-fixe à renvoi peu usagé. — S'adresser de midi à 1 h. et dès 7 h. du soir, rue de la Charrière 3 a. 11310-4

A vendre une belle **niche à chien.** S'adresser au bureau de l'Impartial. 9604-21

A vendre deux canapés, une commode, une table ronde, le tout en bois dur et bien conservé. 11415-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une grande **table** à repasser et des séchoirs. 11396-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une **boîte à musique,** jouant 48 airs. Prix modique.
S'adresser rue de la Serre 87, au rez-de chaussée. 11397-2

Bicyclette Rudge presque neuve à vendre. 11347-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à bon compte un buffet en sapin à une porte. — S'adresser rue Léopold Robert 49, au rez-de-chaussée, à gauche. 10368-2

A vendre pour cause de départ, un régulateur, une table ronde en noyer plaqué et une petite glace.
S'adresser rue de la Demoiselle 4, au deuxième étage, à gauche. 11370-2

A vendre un bois de lit en noyer et une paillasse à ressorts usagée.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11368-2

Accordéon. On offre à vendre un accordéon à 21 notes et deux registres, presque neuf, à bas prix.
S'adresser rue de la Balance 5, au 3me étage. 11371-2

A vendre Dictionnaire Littré en 4 vol. Les **Œuvres complètes de Buffon,** 21 volumes Prix avantageux. — S'adresser rue du Parc 52, au rez-de-chaussée. 11218-1

A vendre un potager à pétrole avec ses accessoires. A la même adresse, on demande à acheter un grand buffet double. 11322-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute d'emploi et pour 12 fr. une jaquette de peluche soie, pour 25 fr. un pardessus de monsieur, et un lot de cartons pour montres, le tout très peu usagé.— S'adresser, de 5 à 10 h., rue de la Balance 5, au 3me étage. 11314-1

A vendre pour 60 fr. une **machine à coudre** en très bon état. — S'adresser Boulangerie Erny, rue du Grenier 12. 11336-1

Monsieur **Nicolas Fluckiger** et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister à l'enterrement de leur regretté ouvrier.
11502-1

Monsieur et Madame Louis Montandon, à la Chaux-de Fonds, Monsieur Kigel et sa famille, à Neuchâtel, ainsi que les familles Gacon, à Neuchâtel, et Bœgli, font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, tante et parente,

Madame Louise HUGUENIN-MONTANDON née Zeb

décédée subitement, à l'âge de 76 ans, à l'Hospice de la Côte (Corcelles), Vendredi à 10 heures du matin.
La Chaux-de-Fonds le 23 Octobre 1891.
L'enterrement aura lieu à **Corcelles,** Dimanche 25 courant, à 1 h. après midi.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11522-2

Monsieur et Madame H. Biedermann, leurs enfants et leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher enfant, frère et parent,

HENRI

survenu vendredi, à l'âge de 6 ans, à la suite d'une longue et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 23 octobre 1891.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 25** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 39.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11503 2

Monsieur Jean Gygi, Monsieur et Madame Arnold Strickler et leurs enfants, à Ebnat (St-Gall), Monsieur et Madame Jacob Maurer et famille, à Bienne, Madame veuve Maurer et ses enfants, à Schwadernau, Monsieur et Madame Henri Frei et leurs enfants, Madame Louise Maurer, Monsieur et Madame Daimler et leur enfant, Monsieur et Madame Hirt, à Bienne, Monsieur et Madame Louis Gygi et leur enfant, ainsi que les familles Minder, Wohlleb, à Vigneules, Gygi, Faigaux, Spillmann, Nyffenegger, à la Chaux-de-Fonds, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Elisabeth GYGI née Maurer

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 6¼ h. du matin, dans sa 61e année, après une courte et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 22 octobre 1891.
L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **samedi 24** courant, à 1 h après midi.
Domicile mortuaire, rue de la Chapelle 9.
Suivant un désir de la morte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.
On ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 11464-1

Les membres des sociétés suivantes :
Prévoyante, Armes-Réunies (Tir et Musique), Armes de Guerre, Bernoise, Fraternité, Concordia et Syndicat des Maîtres et Maîtresses de Pension, sont priés d'assister samedi 24 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame **Elisabeth Gigy-Maurer,** épouse de M. Jean Gigy, leur collègue. 11465-1

Monsieur et Madame Eugène Brischoux et leurs enfants, Ernest, Cécile, Eugène, Laure et Marie ; Madame veuve Marie-Eléonore Brischoux, à Montnoiront ; Madame veuve Noroy et sa fille, à Montandon ; Monsieur et Madame Maillot et leurs enfants ; Mademoiselle Anaïse Brischoux, à Montnoiront, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils éprouvent en la personne de

Monsieur Charles-Henri-Désiré Brischoux

leur bien aimé fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, jeudi, à l'âge de 25 ans 6 mois 8 jours, après une longue et pénible maladie.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 25** courant, à 9 heures du matin.
La Chaux-de-Fonds, le 22 Octobre 1891.
Domicile mortuaire : rue Fritz Courvoisier, 10.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11450-2

Messieurs les membres de la Société **La Jeunesse Catholique** sont priés d'assister dimanche 25 courant, à 9 h. du matin, au convoi funèbre de Monsieur **Henri Brischoux,** fils de Monsieur Eugène Brischoux, leur collègue.
11500-2 **Le Comité.**

Messieurs les membres de la **Fanfare Montagnarde** sont priés d'assister, dimanche 25 courant, à 9 h. du matin, au convoi funèbre de Monsieur **Henri Brischoux,** leur regretté collègue.
11501-2 **Le Comité.**

Messieurs les membres de la Société l'**Odéon,** sont priés d'assister, dimanche 25 courant, à 9 h. du matin, au convoi funèbre de Monsieur **Henri Brischoux,** leur regretté collègue.
11451-1 **Le Comité.**

Les membres de la **Société française,** sont invités à assister, dimanche 25 courant, à 9 h. du matin, au convoi funèbre de Monsieur **Charles-Henri-Désiré Brischoux,** fils de M. Eug. Brischoux, leur collègue.
11452-1 **Le Comité.**

Café du Casino-Théâtre

Ce soir
Vendredi 23, Samedi 24, Lundi 26, et jours suivants (sauf le jeudi et dimanche), dès **8** heures,

GRAND CONCERT

Mlle **Paola,** romancière.
Mlle **Roseth,** diction.
Mlle **Blanche Duplan,** chanteuse de genre.
M. **Keller,** comique réaliste. 11484-3

Grande Brasserie BARBEN

23, rue du Collège 23. 11483-3

Samedi, Dimanche et Lundi, dès 8 h. du soir,

Grands Concerts

DONNÉS PAR LA
TROUPE TAQUIT

M. Taquit, comique genre Paulus, des Ambassadeurs de Paris.
Mlle **Bettina,** de l'Alcazar de Bruxelles.
Mlle **Marion,** chanteuse internationale.
M. **Jacot,** pianiste-accompagnateur.

ENTREE LIBRE.

DIMANCHE, à 2 heures,
MATINÉE

63, Rue de la Paix 63

au premier étage. 11477-3

Moût d'Auvernier

à **80 c.** le litre pour emporter.

Hôtel de la Cigogne

50, rue de l'Hôtel-de-Ville 50.

— Samedi 24 Octobre 1891 —
à 8 h. du soir, 11481-2

Souper aux tripes

Se recommande, VVE HOFSTETTER.

BRASSERIE DU LION

TOUS LES DIMANCHES
dès 7 1/2 h. du soir,

TRIPES

11449-5 Se recommande.

Café - Restaurant STUCKY

près de la Gare. 10541-5

= TOUS LES JOURS =

CHOUCROUTE
avec
viande de porc assortie.

SAUCISSES de FRANCFORT

On sert pour emporter.

Café-brasserie

46, rue du Parc 46.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 8 heures, 11188-21

SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, **A. Schorn.**

BRASSERIE OTTO ULRICH

8, rue du Collège 8.

TOUS LES JOURS 10865-5

Choucroute de Strasbourg
avec viande de porc assortie

Saucisses de Francfort
avec Meeretig.

Moût

ANCIENNE
Brasserie Knutti
45, rue de la Serre 45.

— TOUS LES JOURS —

ESCARGOTS

Se recommande, **J. Krummenacher.**
11361-2

BRASSERIE DU LION

Moût du Valais

11381-2 Se recommande.

Fritz Robert, entrepreneur

rue du Parc 47.

Grande réduction de prix sur les

Tuyaux en grès

par suite d'achats importants. 10982-1
PLANELLES marbre, grès cérame.
Matériaux de construction.
Terrains à vendre pour construire.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE

des Montagnes Neuchâteloises.

Dimanche 25 Octobre 1891
dès 2 1/2 h. après midi,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
au Collège du Bas, au LOCLE

ORDRE DU JOUR :
Rapport de gestion.
Divers.

ARTICLE 9. — ... L'absence à une assemblée générale est amendable, etc.

Les amis des abeilles sont cordialement invités à assister à cette séance.
11426 2 **Le Président.**

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12. 11480-2

Dimanche 25 Octobre 1891
à 10 1/2 h. du matin,

CONCERT

— apéritif —

DONNÉ PAR
l'Orchestre « La Renaissance »
sous la direction de M. **E. Jaquinot,** prof.

ENTRÉE LIBRE

JARDIN

Café du Progrès

Dimanche 25 courant,
dès 9 h. du matin, 11475-2

Dernier Tir-Volaille

Dès 6 heures du soir,
Illumination du jardin pour la continuation du tir.

CAVE, 9, rue Neuve 9

Moût d'Auvernier

premir choix. 11436-2

Mme de Gruffy, garde-malade expérimentée et forte masseuse, venant de Genève, a l'honneur d'informer le public de la Chaux de-Fonds, qu'elle vient de s'établir dans cette ville. **Rue de la Serre 28,** au 3me étage. Elle se recommande tout spécialement pour **le massage.** Références à disposition. 11486 3

A. Küpfer

herboriste, au **Landeron,** se trouve chaque samedi au **Restaurant Jean Stucky,** à la Chaux-de-Fonds. 10820-10

Photographie H. Rebmann

En vente la **Photographie** de **M. HIRSCH,** ancien israélite, actuellement pasteur à Paris.
Le produit total est destiné à des œuvres de bienfaisance. 11479-3

Etude de Me Urb. CHARMILLOT, notaire, à Saignelégier.

VENTE MOBILIÈRE

Lundi 2 Novembre 1891, dès 2 heures de relevée, le soussigné, en sa demeure à **Saignelégier,** exposera en vente publique, savoir :

Une jument brune âgée de 7 ans, dressée pour la selle et voiture, forte trotteuse; deux petits brecks à 4 places peu usagés; un traineau entièrement neuf, avec siège postérieur mobile ; une grande glisse avec chartil, un harnais anglais et un collier complet (Balmer) neufs ; une paire de traits et une paire de guides doubles. 11487-2

Conditions de paiement très favorables. (H5407J). **Urb. CHARMILLOT,** not.

11, Rue du Premier-Mars 11.

Beau et grand choix de **CHAPEAUX GARNIS** et non garnis, Capotes, jolis modèles de Paris. Grand choix pour deuil Bérêts, Toques, Casquettes. Plumes, Velours, Peluches, Surahs, Coupons soie, Fleurs mortuaires. Toujours le plus grand choix de **Rubans.** Châles russes, Pélerines, Capots, Robettes, Jupons, Brassières. Laines à tricoter, Ganterie, Corsets, Broderies de St-Gall, etc., etc.

3 pour cent d'escompte au comptant.

Se recommande,
11485-20 ELISA SANDOZ-MULLER.

APPARTEMENT

A remettre pour Saint-Martin 1891 un bel appartement de 3 pièces avec corridor, situé au rez-de-chaussée d'une maison d'ordre. — S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 11478-3

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

sur premier et second rang et sur valeurs en titres mobiliers. — S'adresser, sous initiales M. U. A., Poste restante. Prompte solution. 11059-5

Coupe-choux. Comme les années précédentes, je me recommande à l'honorable public pour couper les choux et ranger la choucroute. 11383-2

JEAN PAVID, rue du Progrès 8.

—Bel-Air—

Dimanche 25 Octobre 1891
dès 2 1/2 heures après midi,

Grand Concert

DONNÉ PAR 11474 2

l'ORCHESTRE L'ODÉON
sous la direction de M. J.-B. DIETRICH, prof.
avec le bienveillant concours de
M. Armand PERRETTE, baryton, et de M. A. S., violoncelliste.

— Programmes à la caisse —

Entrée : 50 cent.

MM. les membres passifs sont priés de se munir de la carte Saison 1891-1892.

Grosser Saal im Bel-Air.

Sonntag den 25. Oktober
Abends 8 Uhr

Theater

gegeben vom
Allgemeinen Arbeiterverein
CHAUX-DE-FONDS

Zur Aufführung gelangt:
Neu Neu
Bruderliebe
Schauspiel in 4 Akten, 11425 2
von OTTO WICHERS von GOGH.

Nach Schluss der Vorstellung:
Tanzkræenzchen!

Billete sind zu haben bei den Herren Spitznagel, Coiffeur, rue de la Serre, und bei Herrn W. Gœhring, Coiffeur, rue du Collège, sowie im Vereinslokal (Café Maurer), à 50 ct.; Abends an der Kasse à 60 ct.

Kassaeröffnung 7 Uhr. – Anfang 8 Uhr.

Einen genussreichen Abend zusichernd, ladet zu zahlreichem Besuche höflichst ein, **Der Vorstand.**

Aux fabricants !

Une maison anglaise désire entrer en relation avec un fabricant qui peut fournir régulièrement et par quantités des remontoirs métal 18 lignes trois quarts platine, bon mouvement, au prix de 6 fr. et 6 fr. 50. — Adresser les offres, avec la suscription « Remontoir 11389 », au bureau de l'IMPARTIAL. 11389-1

Etude E. TISSOT, avocat et notaire

rue Neuve 16.

A louer, pour le 11 novembre 1891, dans une rue bien située :
1. **Deux caves, remises, bureaux,** convenant pour marchand de vins ou toute autre profession analogue.
2. **Un magasin.**
3. **Un appartement** de 4 pièces et dépendances.
4. **Un appartement** de 6 pièces et dépendances. 11273-5*

Enchères de bétail

matériel agricole et mobilier
Aux Crosettes de la Sagne.

Samedi 31 octobre 1891, dès l'heure de midi, le syndic de la masse en faillite de M. Fritz Biéri fils, exposera aux enchères publiques, au domicile de ce dernier, aux Crosettes, Sagne, ce qui suit : deux chevaux, six vaches, 13 poules, plusieurs chars et glisses, des harnais, une herse, des outils aratoires de toutes espèces, des ustensiles pour le lait, des clochettes, un van, une brouette, environ 80 toises de foin, la récolte de la dernière moisson, et divers objets mobiliers, 11470 3

Au magasin de Comestibles

CHARLES SEINET

Place Neuve 10. 10937-4

CAVIAR DE RUSSIE

Harengs fumés.
Harengs salés français.
salés mâles hollandais.

MORUE au sel.

Mme L. JUNOD-STOLLER, tailleuse

se recommande à son ancienne clientèle et aux dames de la localité pour tous les travaux concernant sa profession. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Puits 17, au rez-de-chaussée, à gauche. 11384-1

Brasserie HAUERT

12, rue de la Serre 12. 11134

Moût

première qualité.

ON SERT POUR EMPORTER

CASINO-THÉATRE

Direction LACLAINDIÈRE
(Ve année).

Bureaux à 8 h. Rideau à 8 1/2 h. très précises.

Dimanche 25 Octobre 1891
Deuxième et Dernière Représentation de

FAUST

Opéra en 3 actes et 6 tableaux. Paroles de MM. J. Barbier et Michel.
Musique de M. Charles Gounod.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 11482-2

La porte de la ruelle du Casino sera ouverte à 7 1/4 heures du soir.

AVIS. — Un vestiaire se trouve au premier étage, chez Mme Evard-Sagne.

Restaurant de GIBBALTAR

Dimanche 25 courant,
dès 7 heures, 11471-2

Soirée dansante

DONNÉE PAR
L'ORCHESTRE DU BRIO

Café-Restaurant du Rameau-Vert

2, Grandes Crosettes 2. 11476-2

Dimanche 25 Octobre 1891,

Bal Bal

Se recommande, LE TENANCIER.

PENSIONNAIRES. Dans une bonne pension bourgeoise, on prendrait encore quelques pensionnaires, — S'adresser rue du Premier Mars n° 14 c, au premier étage, à gauche. 11299 2

Marrons d'Italie

qualité extra gros, au **Pavillon, rue Léopold Robert.** 11089-13

RAISINS DU VALAIS

Caissette de 5 kilos, 1er choix, franco, contre remboursement de **4 fr. 50.**
10766-1 **J. JORIS-FUMEAUX, à Sion.**

Charcuterie J. BORNOZ

Place Neuve.

Dès aujourd'hui, excellentes

SAUCISSES AUX CHOUX
ainsi que des 11300-1
FRANCFORT & WIENERLI

Pension. Pour cause de santé, à remettre au plus vite la suite d'une pension bien achalandée. 11350-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

PIANOS

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères

HARMONIUMS, GUITARES, VIOLONS et autres instruments de musique.

HUGO-E. JACOBI
facteur de pianos, à NEUCHATEL
VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
RÉPARATIONS ET ACCORDS DE PIANOS ET HARMONIUMS

Magasin à la Chaux-de-Fonds
11, Rue du Parc, 11, ouvert les **jeudi** et **vendredi** de chaque semaine.
9972-33

Avis

Le **Père Peinard** et les écrits similaires, ne sont pas, et n'ont **jamais été en vente,** au **GRAND KIOSQUE** de la Chaux-de-Fonds. 11264-2

BONDONS, Camemberts, Mont-d'Or, TOMMES carrées.

Se recommande, 11196-1

C. FRIKART-MARILLIER

5, rue Neuve 5.

Mâcon. Pour cas imprévu, à vendre deux pièces excellent Mâcon. Prix avantageux.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11351-3

A remettre

de suite un commerce de **Chapellerie, Bonneterie, Mercerie,** etc. Reprise avantageuse. Bonne clientèle. — S'adr. en l'Etude de **Ch.-Edm. Ohnstein,** avocat, à **Colombier.** 11129-1

Dépôt de

BIJOUTERIE

12, — RUE DU PUITS — 12,
au 1er étage.
CHAUX-DE-FONDS

Grand choix de **Chaînes de montres, Bracelets, Bagues, Broches, Boucles d'oreilles,** etc., or, argent, plaqué or, à des prix défiant toute concurrence. 11489-3

Réargenture de Services de table.

Se recommande, CH. BARBEY FILS.

Mouvements. A vendre des mouvements 14, 15 et 16 lignes Vacheron cylindre plantés, et des dits ancre de 15 à 20 lig. 11491-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

OUTILS D'HOLOGERIE

Si vous voulez une belle et bonne **machine à arrondir,** ainsi que **burin-fixe** et **tour à pivoter** en tous genres, adressez vous au représentant d'une des meilleures fabriques du Val-de-Travers, M. E PÉTIGNAT, **rue de l'Industrie 24,** au 2me étage. 11488 3
Prix défiant toute concurrence.

LEÇONS DE PIANO

Mlle **Marie LAPLACE, rue du Collège 7,** se recommande pour des leçons. 11316-1

Raisin noir du Tessin

premier choix,
la caissette de 5 kilos, **3 francs,**
Pâtisserie Ferrari, 43, rue de la Serre 43. 11382-4

TERRE VÉGÉTALE

200 mètres cubes de bonne terre, excellente pour jardins, sont à vendre. — S'adresser à M. Depaoli, entrepreneur, rue de la Paix 43. 10767-3

Boulangerie

On demande à louer pour St-Georges ou St-Martin 1892, une boulangerie bien située, ou à défaut un local pour y en établir une. — S'adresser, par écrit, aux initiales **K. R. 11413,** au bureau de l'IMPARTIAL. 11413-2

Progrès 63

A louer pour Saint-Martin 1891, ensemble ou séparément, un **LOGEMENT** de 5 pièces au 1er étage, et un **ATELIER** ou **COMPTOIR** de 12 fenêtres, au rez-de-chaussée. Conditions favorables.
S'adresser en l'Etude Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 10897-4

Occasion

A vendre un buffet de salle à manger, une table à coulisses, une glace, douze chaises, le tout en chêne massif. — S'adresser la matinée, r. Léopold Robert 53, au 2me étage. 10770 7

— A louer —

pour **Saint-Georges 1892** un petit **appartement** de 2 pièces, cuisine et dépendances, au premier étage, exposé au soleil, situé au grand centre du village et dans une maison d'ordre. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle n° 37. 10794 5

MAGASIN

A louer pour St-Georges 1892, un petit **magasin d'épicerie** avec appartement, situé au centre de la Chaux-de-Fonds. — S'adresser ou bureau de M. J.-P. Jeanneret, Avocat, rue Fritz Courvoisier 9. 11265-2

ATTENTION

Pour cas imprévu, à remettre de suite au centre de la ville un petit commerce de **mercerie, bonneterie,** etc , etc. Conditions avantageuses. 11266
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rue Neuve 2,

beau logement de 4 pièces, à louer pour la Saint-Martin 1891. — S'adresser au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 10898

CABARET DU REYMOND

— Dimanche 25 courant, —

BAL BAL

Moût - Beignets

Se recommande,
11492-2 **Gottlieb Hild.**

VINS & SPIRITUEUX

EUGÈNE FER
10, rue du Stand 10.

Agence générale de la maison **TEYSSONNEAU JEUNE** pour les 11061

Conserves alimentaires.